AUTORISATION DE FERMETURE Agr: p405378

 $Bureau\ de\ d\'ep\^ot: Bruxelles\ X$ Revue trimestrielle 72° année n° 269 juillet, août, septembre 2017 bpost

PB-PP/B-731. BELGIE(N) - BELGIQUE



LE PRÉSIDENT D'HONNEUR

- Lieutenant général e.r. Jean CHABOTIER

PRÉSIDENT HONORAIRE

- Général-major e.r. Jean HENRIOUL

Le Conseil d'Administration

PRÉSIDENT NATIONAL

- Col BEM e.r. Yvan JACQUES Rue de la Palette, 15 B-6980 Beausaint Tél: 084 312349 E-Mail: fratcha.pn@gmail.com

VICE-PRÉSIDENT NATIONAL ET TRÉSORIER NATIONAL ADJOINT

- Lt Col Hre Gérard VAN NIEUWENHOVE Av. de Nivelles, 15 B-1300 Limal Tél: 010 419003

E-Mail: fratcha.tna@gmail.com

VICE-PRÉSIDENT NATIONAL et SECRÉTAIRE NATIONAL ADJOINT

- Christian ANDRÉ Av. Général Jacques, 46 b B-1400 Nivelles Tél : 067 220823

E-Mail : fratcha.vpn@gmail.com E-Mail : fratcha.sna@gmail.com

SECRÉTAIRE NATIONAL

- Adjt-Maj e.r. François LAMBERT Beho, 15 B-6672 Gouvy GSM: 0474 713643 E-Mail: fratcha.sn@gmail.com

TRÉSORIER NATIONAL

- Adjt-Maj Hre Alain DEFRAENE Bergstraat, 30 B-3078 Meerbeek GSM: 0475 814424 E-Mail: fratcha.tn@gmail.com Compte Fraternelle: 035-7563294-51 IBAN: BE 75 0357 5632 9451 BIC: GEBABEBB

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE

- Lt Col Hre Jean-Paul ASSELMAN Allée des Mésanges, 6 Bte 12 B-5101 Erpent Tél: 081 305035 - GSM: 0475 286812 E-Mail: fratcha.revue @gmail.com

PHOTOGRAPHE

- Roland HELLAS Place aux Foires, 17A Bte 11 B-6900 Marche-en-Famenne Tél: 084 313799 - GSM: 0472 480893 E-Mail: fratcha.photo@gmail.com

ADMINISTRATEURS

- Edmond ANTOINE (Porte-drapeau national) Rue des Acacias, 10 B-6900 Marche-en-Famenne Téi: 084 313282 E-Mail: fratcha.drapeau@gmail.com

- Cdt Didier AMEEUW (Directeur COCON) Rue de l'Observatoire, 6 B-5377 Sinsin Tél: 083 218560 – GSM: 0478 348641 E-Mail: fratcha.cocon@gmail.com

- Lt Col Hre René FABRY Avenue de l'Europe, 94 B-4430 Ans Tél : 04 2639571 - GSM 0475 364728 E-Mail : fratcha.assurance @gmail.com

fratcha.roi@gmail.com
- Hubert LANDUYT
Av. des Marronniers, 16
4610-Beyne-Heusay
Tél: 04 3584503 – GSM: 0479 350590

E-Mail: fratcha.tna@gmail.com

- Louis PHILIPPE Rue de Houtain 3/4 4458 Fexhe-Slins GSM: 0495 16 84 69

E-Mail: fratcha.assurance@gmail.com

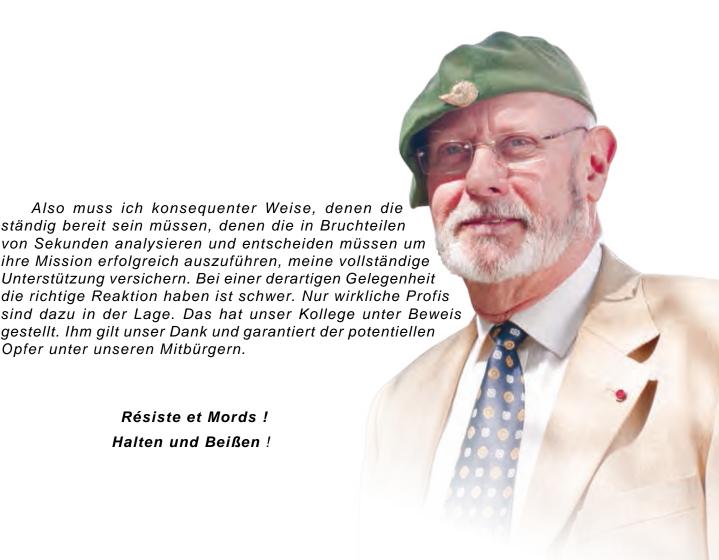
Le mot du Président National

Amies et Amis Chasseurs Ardennais Amies et Amis des Chasseurs Ardennais

L'intervention des militaires à la gare Centrale de Bruxelles a donné lieu à de nombreux commentaires. Même si, au moment de lire ces lignes, l'actualité aura repris le dessus et fait passer ces événements au second plan, j'aimerais toutefois y revenir. Si la toute grande majorité de la population a salué l'intervention de notre collègue, certains "esprits chagrins" ont toutefois cru bon de prendre position de façon négative. En premier lieu quant à la présence de l'Armée dans les rues (encore !). Si les militaires sont de service en appui de la police, c'est le résultat d'une décision politique comme tout le monde le sait ou devrait le savoir. Les militaires qui exécutent cette mission sont dès lors tenus de le faire et ont des règles d'engagements claires et précises qu'ils appliquent de façon professionnelle. Que cette mission s'inscrive bien dans les attributions de l'Armée peut certes être débattue, mais que cela se fasse publiquement au moment de l'intervention d'un militaire me semble jeter le trouble dans l'esprit de la population semblant établir un lien, à mes yeux inexistant, entre le bien-fondé de la présence du militaire à cet endroit et le fait qu'il ait fait usage de son arme. Fort heureusement la justice a très rapidement pris position en légitimant l'intervention de notre collègue, effaçant ainsi le moindre doute!

Mais il y a plus dérangeant selon moi. Qu'une certaine presse se permette immédiatement de poser de façon sournoise les questions de savoir si le militaire pouvait faire usage de son arme, s'il avait fait les sommations d'usage, si la "victime" représentait bien un danger, etc... relève presque de la subversion. Plus interpellant encore est que ce type de réaction soit relayé par des personnalités de défense des droits de l'homme ou encore des hommes de loi. Certes tout être humain a des droits. Mais qu'on ne se trompe pas de cible! C'est avant tout le citoyen qui a le droit de vivre en sécurité et celui qui en est garant a non seulement le droit, mais aussi le devoir d'employer les moyens nécessaires pour les faire appliquer, même par la force si nécessaire. Alors qu'on arrête une fois pour toutes de tenter de discréditer ceux qui exercent leur métier de façon professionnelle et qu'on se penche davantage sur ceux qui tentent de détruire notre société en faisant régner la terreur. Ce sont eux et eux seulement qui doivent être les cibles des critiques.

Je tiens par conséquent à exprimer une fois de plus notre total soutien à ceux qui doivent être prêts à tout moment à analyser la situation en une fraction de seconde et à prendre les mesures qui s'imposent pour exécuter leur mission. Avoir la bonne réaction face à pareil événement est difficile. Seuls de vrais professionnels prennent la bonne décision. C'est ce qu'a fait notre collègue! Qu'il en soit remercié au nom de tous les citoyens qu'il a potentiellement sauvés.





LE CHASSEUR ARDENNAIS $N^{\bullet}269 - 3^{e}$ trimestre 2017 Revue trimestrielle éditée par l'ASBL FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

AVEC LE SOUTIEN DU SERVICE PROVINCIAL SOCIAL ET SANTÉ DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

Éditeur responsable : Jean-Paul Asselman - fratcha.revue@gmail.com

Photos: le Bn, les Sections.

Mise en page & infographie : Dominique Pâques - fratcha.graphiste@gmail.com Impression: IPM printing - Ganshoren - Cette revue est tirée à 3.600 Ex

Le n° 270 paraîtra fin décembre 2017 ; les textes sont attendus de façon continue, mais au plus tard le 17 novembre 2017 ; les documents reçus après cette date seront reportés au n° 271. Rédigez les chroniques des sections en tenant compte de la date de parution.

Les textes seront en format .doc ou .docx ou .rtf. Ils seront placés de préférence dans le dossier "Revue" du portail informatique. Ceux envoyés par mail seront adressés à fratcha.revue@gmail.com et à fratcha.vpn@gmail.com.

Les corrections aux listings seront effectuées directement par les sections à partir du portail informatique de la Fraternelle pour les 1er mars, 1er juin, 1er septembre et 1er décembre au plus tard.

Point de contact : Laurent Crowin : fratcha.nationale@gmail.com

Sommaire

P4 La vie de la Fraternelle

- ♦ Courtrai et Vinkt
- ♦ De Temploux à Namur
- ♦ MESA 2017
- ◊ Cérémonie au Cénotaphe à Londres

P7 Au Bataillon

- ◊ Tentative d'attentat à Bruxelles
- ◊ Journée des familles au Bataillon
- ♦ Un Chasseur Ardennais aux États-Unis
- ♦ Exercice Cross'eur
- ♦ CrossFit Military Games 2017
- Les Chasseurs Ardennais au défilé du 21 juillet

P10 Pans les Sections

♦ Compte-rendu des activités des sections

P23 Le coin Evocation

♦ Tacheny Marcel

P24 Le coin

- ♦ MESA 2018
- Un Chasseur Ardennais à la tête du Commandement militaire de la Province de Namur
- Retrouvailles à l'ancien mess officiers du 3^e Chasseurs Ardennais
- ♦ Monument national de la Lys
- ♦ Agenda 2017

P27 Yes Temoignages

♦ Levée 1982 1 ChA

P28 Cotisations

P28 Bevue de

P30 Amicale 6 ChA Activités Socioculturelles

♦ Projet de programme 2018/2019

La vie de la Fraternelle

Courtrai et Vinkt

Chaque année en cette fin du mois de mai, notre Fraternelle était dignement représentée aux cérémonies commémoratives des combats de la Lys à Courtrai et à Vinkt. En 2017, ce fut le 28 mai.

Courtrai

Notre Fraternelle était présente à Courtrai, afin de commémorer la Bataille de la Lys - mai 1940.

Nous avons observé une participation nom-

breuse et motivée de notre Fraternelle. Elle fut très remarquée.





C'est en présence du représentant de Sa Majesté le Roi et des hautes autorités civiles et militaires belges, ainsi que des édiles provinciaux et communaux, que la cérémonie a respecté son scénario traditionnel : allocutions, dépôts de fleurs au monument du Roi Léopold III et de l'Armée belge de 1940, par toutes les autorités et les nombreuses associations patriotiques dont notre Fraternelle, et enfin le défilé des associations patriotiques et de notre Fraternelle.

Vinkt

Après un bond d'une trentaine de kilomètres, nous nous sommes retrouvés l'après-midi à Vinkt, où les édiles de Deinze et la "Verbroedering der getroffen families" ont à cœur de perpétuer le souvenir des événements de fin mai 1940, pendant lesquels des dizaines de civils et de militaires, surtout Chasseurs Ardennais, ont perdu la vie.





Après l'office religieux, l'assemblée rendit hommage aux victimes militaires et civiles de la sauvagerie nazie.

De Temploux à Namur

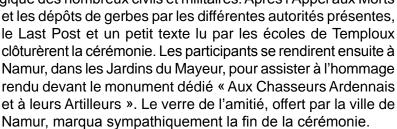
Ces cérémonies commémorent la tragédie des bombardements du 12 mai 1940 où des Chasseurs Ardennais, des soldats du Génie, des soldats français et des civils trouvèrent la mort lors d'une attaque de l'aviation allemande sur Temploux.

Cette année, elles se sont déroulées le 11 juin et furent parfaitement organisées par la Section de Namur. Vers 8 h 30, à la stèle du verger érigée en mémoire des Chasseurs Ardennais victimes des bombardiers allemands, des gerbes furent déposées.

À l'issue de l'office religieux, l'assistance se rendit au chemin

de Moustier, devant le monument signalant la mort tragique des nombreux civils et militaires. Après l'Appel aux Morts et les dépôts de gerbes par les différentes autorités présentes,





De nombreuses autorités tant civiles que militaires rehaussèrent cet hommage de leur présence.

MESA 2017



La 51° édition de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié, mieux connue sous le nom de MESA, s'est déroulée du mardi 27 au vendredi 30 juin.





La MESA est un événement majeur dans la province de Luxembourg. Les participants doivent surmonter diverses situations ensemble, au gré des différents parcours de 32, 16 ou 8 kilomètres. Cette année les communes de Durbuy, Saint-Ode, La Roche et Marche-en-Famenne accueillirent les quatre étapes en boucle. Outre les liens d'amitié entre militaires et civils, l'aspect "souvenir" continue de jouer un rôle important. Réparties sur quatre jours,

des cérémonies ont lieu sur les sites de plus de trente monuments commémoratifs qui ornent les parcours ou leurs environs. La MESA a accueilli plus de 10 000 marcheurs cette année.





Journée du Souvenir

Créée en 1967 par le 3° Bataillon de Chasseurs Ardennais, la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié était à la base un exercice militaire organisé dans le cadre des fastes de l'unité. Son but ? Parcourir les lieux de combats de la ligne de défense des Chasseurs Ardennais en mai 1940.





Cette tradition se perpétue encore aujourd'hui notamment par la journée du souvenir, organisée cette année le mercredi 28 juin. D'Arlon à Vielsalm, de nombreux monuments des Chasseurs Ardennais ont été honorés. En marge de chacune des 4 étapes, d'autres l'ont été également.

Les cérémonies furent rehaussées de la présence de diverses autorités civiles locales, du Président National de la Fraternelle, le Colonel e.r. Yvan Jacques ; du Comman-

dant militaire de la Province de Luxembourg, le Colonel BEM Marotte et de nombreux membres de notre Fraternelle.

Cérémonie au Cénotaphe à Londres

Cette année, et comme le veut la tradition, était organisée la 83e édition de la cérémonie au Cénotaphe de Londres. Le samedi 15 juillet, près de 300 militaires belges, anciens combattants et cadets défilaient sur la célèbre artère de Whitehall. Notre Fraternelle était également représentée. Nos représentants ont eu l'honneur de pouvoir défiler au rythme de la musique des Welsh Guards, dès le onzième coup de Big Ben.

Le Cénotaphe existe sous sa forme actuelle depuis 1920. En Grande-Bretagne, il est le mémorial national dédié à tous les soldats morts pour la patrie. Ce défilé au cénotaphe s'organise toujours lors du week-end qui précède le 21 juillet. Il est dédié à la fraternité liant soldats belges et britanniques au cours de la Première Guerre mondiale avant d'inclure, plus tard, tous les Belges ayant combattu aux côtés des Britanniques durant la Seconde Guerre mondiale.

La Belgique est le seul pays n'appartenant pas au Commonwealth dont les troupes peuvent défiler armées dans les rues de Londres. Notre pays a obtenu ce privilège du roi britannique George V, particulièrement ému par le décès tragique du roi Albert I après une chute dans les rochers de Marche-les-Dames en 1934.



Au Bataillon



Tentative d'attentat à Bruxelles



Le 20 juin, des militaires belges de l'opération Vigilant Guardian ont abattu un homme qui a provoqué une explosion mineure dans la gare Centrale de Bruxelles.

Caractère inédit de la situation, c'est la première fois que des militaires faisaient usage de leurs armes contre un individu en train de commettre un attentat. Cette intervention s'est faite sans victime collatérale. Les militaires, qui sont intervenus, faisaient partie du Bataillon de Chasseurs Ardennais.

Si cette action n'empêchera pas un débat légitime sur l'utilité ou pas des militaires dans la rue, l'action des militaires aura été unanimement saluée par les politiques et les citoyens sur les réseaux sociaux. Une belle image pour l'Armée belge et les Chasseurs Ardennais!



Le mercredi 21 juin, le Ministre de la Défense, le Chef de la Défense, et le Commandant de la Composante Terre sont venus remercier les Chasseurs Ardennais qui sont intervenus lors de l'attentat à la gare Centrale de Bruxelles.



Cyndi

D'habitude je râle, mais aujourd'hui je suis fière.

D'habitude, je râle quand tu dois partir des semaines loin de nous.

Je râle quand tu pars en formation loin de nous.

Je râle quand tu prends des risques, parce que j'ai peur.

Je râle qu'on me prive de toi des jours et des jours. Qu'on prenne de mon temps avec l'homme dont je suis amoureuse.

Je râle parce que c'est toujours un remue-ménage indescriptible.

Je râle parce que quand tu es là-bas, tu me manques.

Et tout ça pour quoi?

Monter de garde ! Encore et encore.

Témoignages

Et bien aujourd'hui j'en suis fière. Fière que tu contribues à la sécurité de tous, et ce dans toutes les

Qu'il fasse -10 ou +30, que tu sois en forme ou fatiqué.

conditions.

Malgré les fois où tu n'as pas envie, toutes les fois où tu rates de merveilleux moments en famille, les fois où tu as déjà mal au dos ou ailleurs, avant de partir et supporter ce matos hyper pesant pendant des heures...

Toutes ces fois où je râle parce que tu t'en vas...

Malgré tout ça, tu y vas. Tu es là-bas!

Aujourd'hui, je pense que vous méritez tous un MERCI.

Merci à tous ces militaires qui passent du temps dans nos rues au détriment de leurs propres intérêts.

Merci à tous nos militaires de subir le regard et les critiques de certains. De ceux qui ne voient pas l'intérêt de mobiliser nos soldats. Même ces gens-là, aujourd'hui, peuvent vous crier merci.

Merci de veiller sur nous... merci de passer des heures à veiller sur nous!

Quand vous croiserez encore un militaire dans la rue, mettez de la chaleur humaine dans sa journée en le saluant d'un sourire.

Anonyme

Messieurs,

Je suis heureux de savoir mes enfants qui prennent le train tous les jours pour Bruxelles sous votre haute surveillance.

Je remercie de tout mon cœur vos collègues pour leur intervention à la gare Centrale.

Merci dans ces conditions difficiles d'oser prendre de tels risques pour notre sécurité et nos vies.

Beaucoup de mes amis sont de cet avis, la majeure partie de la population vous soutient.

Courage par cette chaleur. Nous pensons à vous et à vos familles.

Journée des familles au Bataillon



Pomini n

La journée "familles Chasseurs Ardennais" s'est déroulée le 24 mai dernier. Malgré un programme chargé, nous avons pu organiser (et maintenir) cette journée de détente avec les familles de nos Chasseurs Ardennais et de retrouvailles avec les anciens. Un grand



MERCI à la ville de Saint-Hubert de nous avoir prêté ses installations, au personnel de la Fraternelle, à Doum (le GO de l'activité),

aux moniteurs sportifs et responsables de stands, au club de marche et également à tous les appuis du 4^e Bataillon Logisitique. Grâce à toutes ces personnes, nous avons pu passer une très agréable journée.

Géant Vert

Un Chasseur Ardennais aux États-Unis



Le Lieutenant Sébastien Grosdent a terminé le "Maneuver Captains Career Course" le 15 juin à Fort Benning (USA). Il finit premier étudiant international et 9° au total sur 124 étudiants US et internationaux venant de 15 pays différents. Nous le félicitons très chaleureusement.



Exercice Cross'eur



"Cross" pour la traversée de la Belgique et "eur" fin du mot éclaireur.

Après le défilé du 21 juillet, pas de repos pour le Peloton Éclaireur.

Le samedi 22 juillet fut consacré à la préparation au combat et aux ordres. Le lendemain, mouvement administratif. Lundi, début de l'exercice avec une ouverture d'itinéraire entre Brasschaat (Anvers) et Arlon.

Cette semaine d'exercices avait pour objectif d'entraîner l'aspect technique en effectuant des reconnaissances d'itinéraires, une flanc-garde, des patrouilles de reconnaissance sur les ponts de la Meuse à hauteur de Namur, un poste d'obser-

vation sur le village d'Aspérulange (Arlon) ainsi que la reconnaissance de positions et d'itinéraires d'attaque. Semaine intensive, où les heures de sommeil furent peu nombreuses...

Un peloton de la 1^{re} Compagnie représentait "l'ennemi" durant cet exercice.



CrossFit Military Games 2017

Les 20 et 21 mai 2017, deux militaires du peloton éclaireurs du Bataillon de Chasseurs Ardennais (seule équipe militaire belge) ont participé aux Military Games 2017.

Cette compétition de CrossFit est organisée annuellement à Athènes. Elle est exclusivement composée d'équipes militaires, de la police et des pompiers.



Plusieurs nationalités étaient présentes : anglaise, grecque, italienne, hongroise et belge.

Les différentes catégories sont: Élite homme-femme 18-35 ans; Master homme 35+ et catégorie Scaled (mouvements plus complexes modifiés avec des charges plus légères, afin de faciliter les épreuves des personnes appartenant à cette catégorie).

Fabian termine 15° en catégorie Master 35+ et Max 1° en Élite homme.

Félicitations pour leur magnifique performance et merci d'avoir encore représenté fièrement notre Bataillon.

Gν

Les Chasseurs Ardennais au défilé du 21 juillet

Cette année, le thème central de la fête nationale était "fier de servir", essence même de l'emploi militaire. Il n'y avait donc pas de meilleure manière de prouver cette fierté à la population que lors d'un grand défilé militaire.

Lorsqu'on disait grandiose, on voulait vraiment dire



énorme : à Bruxelles en ce 21 juillet, 1400 militaires ont marché et roulé dans la rue Royale tandis que d'autres la survolaient. La plupart étaient des militaires belges, 1236 pour être

précis. Cent cinquante-huit collègues français, néerlandais, luxembourgeois, espagnols, allemands et lituaniens

les accompagnaient.

Après les troupes à pied, l'honneur revenait aux troupes motorisées : 48 engins au total, dont 36 belges et 12 étrangers, allant des lourds véhicules blindés Piranha aux Lynx plus légers. Le Major BEM Da-

mien Lathuy (un Chasseurs Ardennais) et Ophélie Fontana com-

mentèrent ce défilé du 21 juillet.



D'autres Chasseurs Ardennais participèrent, comme le détachement Mali commandé par le Chef de Corps du

Bataillon de Chasseurs Ardennais et le Colonel BEM Harvent qui commandait la colonne motorisée.

Des réservistes Chasseurs Ardennais ont également défilé.

Notre Fraternelle était également présente.



Source : mil.be

Dans les Sections



Section Régimentaire

In memoriam

La Section doit malheureusement déplorer le décès de trois de ses membres depuis la dernière revue :

- [⊕] du 1^{er} Caporal-chef e.r. Pierre Lemmens, ancien volontaire au Régiment de Chasseurs Ardennais, en date du 1^{er} mai,
- de José Vergetin, ancien de la classe 67, en date du 5 juin,
- du 1er Caporal-chef Éric Lambert, toujours en activité au Bataillon, en date du 23 juillet.

La Section présente ses sincères condoléances à leur famille.

Nous présentons également nos sincères condoléances à nos membres qui ont perdu des proches durant cette période.

Activités passées

Depuis notre Assemblée générale et le Congrès national, les activités de la Section se sont un peu calmées, à noter toutefois une participation de quelques membres de la Section et de notre Comité à la journée "famille" organisée par le Bataillon le 24 mai.





Il s'agissait d'une après-midi détente avec quelques activités sportives plus ou moins intenses, suivant les goûts et les possibilités de chacun, allant de la marche gourmande à la randonnée vélo et divers jeux pour les enfants. Certains d'entre nous ont donné un coup de main à l'organisation tandis que d'autres ont simplement profité de l'occasion pour vivre un bon moment au cœur de nos Bérets Verts d'aujourd'hui.



Autre activité, importante pour la mémoire des Anciens cette fois, est la MESA. La journée du Souvenir du mercredi 28 juin s'est malheureusement déroulée sous la pluie dans sa majeure partie. Nous étions une septantaine à parcourir les Ardennes sur les traces des combats de 40. Accueil à 8 h 30 à la Base de Bastogne avant de partir vers Arlon, poursuivre vers Martelange, Bodange, Bastogne, Montleban, Rochelinval et Vielsalm, et enfin clôturer la journée par une petite réception organisée par la Section Vielsalm-3ChA. Notre devise était particulièrement d'actualité en cette journée marathon pluvieuse.

Quelques membres de la Section ont également participé à la marche comme marcheurs, que ce soit un ou plusieurs jours, sur 8, 16 ou 32 km, en individuel ou au sein du club de marche. Un grand merci à tous nos représentants, ainsi qu'aux organisateurs sans qui la MESA n'aurait plus le label "Chasseurs Ardennais".

La MESA en quelques chiffres :



8779 marcheurs différents pour un total de 15861 marcheurs cumulés sur les quatre jours. 18 nationalités différentes, dont 1 Népalais, 1 chinois, 1 russe, 1 marocain, 1 australien, 20 américains; pour le reste, il s'agit d'Européens. Le plus jeune : 3 ans, le plus vieux 87 ans. ¼ des marcheurs sont des femmes.

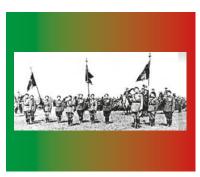


Rendez-vous l'année prochaine du 26 au 29 juin. Journée du Souvenir le 27 juin 2018.

Au moment d'écrire ces lignes et sous réserve du niveau d'eau, le 31 août a dû avoir lieu la descente en kayak organisée pour nos membres du Bataillon de Chasseurs Ardennais.

Activité future

Notre prochaine activité se déroulera le 12 octobre avec la Saint-Hubert. Un courrier suivra avec les détails de la journée. Sachez déjà qu'elle débutera à 9 h 30.



Arlon - Attert

Mot du Président

Le Congrès national de notre Fraternelle est derrière nous, mais la préparation de cet événement, à charge de la section d'Arlon - Attert, a coûté beaucoup d'engagement, mais cela a porté ses fruits. Notre comité s'est beaucoup engagé, et je remercie tous les membres de leur dévouement exemplaire sans compter les encouragements du Président National, le Colonel BEM e.r. Yvan Jacques, l'aide logistique du COCON et l'appui de la Ville d'Arlon.

Nous avons reçu les membres des différentes sections avec sympathie – qu'ils soient remerciés pour leur engagement et leur réaction présentée dans la revue n° 268.

Nouveau membre

Monsieur Gabriel Pastoret, membre adhérent, domicilié rue Marienthal, 56 à 6700 Arlon (Freylange). Il est le fils de feu Joseph Pastoret, membre fidèle de notre Fraternelle depuis sa création.

Activités passées

- 8 mai : Assemblée générale de la Fraternelle, section d'Arlon Attert en la salle Saint-Bernard à Waltzing. Remise des médailles avant le goûter traditionnel :
- Bronze à MM. Telecom Jean d'Arlon et Boegen Arsène d'Heinstert.
- Name Vets Jeanne-Ma-

- rie d'Arlon et M. Dechambre Jacques d'Arlon.
- Or à MM. Loutsch Léon de Stockem et Courtois Pierre de Stockem. Cette médaille leur fut remise le 23 avril 2017, jour du Congrès national à Arlon.
- 3 juillet : une soixantaine de participants ont répondu à l'invitation lancée pour l'excursion à Roscheid (région de Trêves) (visite du Musée des métiers d'antan).

Après une pause-café à Grevenmacher, nous prenons la direction de Roscheid avec son musée des métiers d'antan. Délicieux repas de midi et visite du musée du vin à Ehnen (Grand-Duché de Luxembourg) + dégustation. La journée se termina à Kleinbettingen par un jambon, frites, salade apprécié par tous.





Bastogne -Centre Ardennes

In memoriam

Nous déplorons les décès de :

- Juliette Schul-Winkin de Ste-Ode, membre adhérent décédée le 9 février à l'âge de 87 ans.
- Henriette Lockman-Grandjean de Bastogne, membre adhérent décédée le 19 juin à l'âge de 94 ans.
- Victor Bouvy de Bastogne, membre adhérent décédé le 25 juin à l'âge de 84 ans.
- ♣ René Voner de Bastogne, membre A (Chasseur Ardennais

& ancien combattant) et portedrapeau décédé le 29 juillet à 100 ans.

La Fraternelle régionale présente encore une fois ses sincères condoléances aux diverses familles endeuillées.

Activités passées

Outre les 4 funérailles dont question ci-dessus, nous nous sommes rassemblés aux dates suivantes :

- El Les 13 et 14 mai, plusieurs porte-drapeaux de notre Fraternelle ont assisté aux cérémonies à Maissin, Anloy, Poix et Saint-Hubert le samedi, et à La Horgne (France) le dimanche.
- Le 2 juin pour le Memorial Day au Mardasson à Bastogne.
- Le 28 juin pour les cérémonies dans le cadre de la MESA: à Arlon au monument Chasseurs Ardennais & 10° Ligne, à Martelange au monument National et de la Hardt, suivi de Bodange aux 2 monuments concernant le Commandant Bricart et

ses hommes, ainsi qu'au Mardasson à Bastogne suivi du monument du Caporal Émile Cady, et après une collation à l'Athénée de Bastogne, nous sommes allés à Mont le Ban, Rochelinval (2 Monuments 3 ChA) pour finir à Vielsalm avec 3 monuments (Armée Secrète, 3 & 6 ChA & Général Jacques de Dixmude).

- Le 13 juillet pour une cérémonie aux soldats français tombés en 1914 au cimetière de Bastogne.
- Le 21 juillet pour la Fête Nationale célébrée à Bastogne avec nos amis français de Sarreguemines.
- Le 11 septembre pour les commémorations de la 1^{re} libération aux différents monuments de Bastogne.

Cérémonies futures

- Début novembre pour les différents Relais Sacrés dans les communes de Ste-Ode-Tenneville et Vaux/Sûre.
- Le 11 novembre pour les cérémonies de l'Armistice à Bastogne

et dans les autres communes des environs.

- Le 15 novembre pour la Fête du Roi organisée par la Ville et les associations patriotiques de Bastogne.
- Le 16 décembre pour la Foire aux Noix à Bastogne et le 17 la cérémonie d'hommage aux fusillés à Noville.
- Il y aura aussi la cérémonie d'hommage aux 34 fusillés à Bande fin décembre (date non connue).
- Le 26 décembre pour les commémorations aux victimes civiles à Sainlez.

Assemblée générale

Le 22 octobre pour notre A.G. à l'Hôtel de Ville de Bastogne à 10 h suivi d'un dîner à Rechimont/Ste-Ode.

Ordre du jour :

- 1. Accueil par le Président.
- 2. Rapport du trésorier
 - a) bilan 2016
 - b) projection 2017.
- Rapport des vérificateurs aux comptes.
- 4. Nomination de 2 vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2017.
- 5. Rapport du Secrétaire.
- 6. Situation numérique par le Secrétaire adjoint.
- Remise des médailles & diplômes aux décorés.
- 8. Divers.
- 9. Clôture par le Président.
- 10. Hymne national et Marche des Chasseurs Ardennais.
- Verre de l'amitié offert par la Ville de Bastogne.

À l'issue de l'A.G. et après le verre de l'amitié, nous pourrons poursuivre la journée en partageant dans la convivialité un excellent repas. Ce repas aura lieu à l'Enclos des Frênes, 2 à Rechimont/S^{ie}-Ode.

Le menu sera composé par vous-même, car tous les plats seront panachables :

Entrée (1) : Cassolette de poissons sauce safran. Entrée (2) : Salade "César". Entrée (3) : Cassolette de scampis

Plat (4): Rôti de dinde sauce poularde. Plat (5): Bœuf bourguignon. Plat (6): Filet mignon de porcelet.

En accompagnement il y aura des croquettes, du gratin dauphinois et 3

légumes chauds.

Dessert : Crème brûlée (7) ou Tarte aux pommes (8) ou Tiramisu (9).

Il y aura également 2 verres de Cava, un potage avant l'entrée et un café avec le dessert.

Le prix du menu est de 35,00 € Il faudra absolument spécifier les **numéros** lors du paiement.

Pour le bon déroulement de cette manifestation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire chez Freddy Jacoby (Tél. 084/455382). Le paiement, qui confirmera votre réservation, se fera impérativement, pour le 14 octobre au plus tard, sur le compte de la Fraternelle régionale : BE80 0000 2409 2877, Rue de la vieille Église, 5/A à 6970 Tenneville, avec les mentions : repas A.G. + votre nom + prénoms et N° de plats - exemple : Marie147 & Joseph 369).

Discours de Félix Debarsy, Président d'Honneur, aux obsèques de René Voner

Un visage s'est fermé, un regard s'est éteint, une voix s'est tue, une longue vie de 100 ans vient de prendre fin : un des derniers combattants de notre régionale vient de nous quitter, plongeant ainsi une famille et un grand nombre de personnes dans la tristesse et le désarroi.

Si en ce moment, nous nous retrouvons nombreux dans cette église de Bastogne, c'est avant tout pour apporter réconfort à ses proches et partager leur peine, leur détresse, mais nous sommes aussi là pour chercher avec eux la petite flamme d'espérance qui permettra à la famille de celui que nous pleurons, de poursuivre le chemin sur lequel René Voner a tant marché et planté, les uns après les autres, les jalons de sa serviabilité et de sa grande jovialité.

Né à Witry le 24 octobre 1916, après son école primaire, parce que c'était comme ça à cette époque, René effectua des travaux de bûcheronnage et d'ouvrier agricole.

Peu de temps après son service militaire au 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais à Arlon, comme tous les jeunes de son âge. Le 10 mai 1940, répondant à l'appel de son pays et de son Roi, il participa avec civisme et bravoure à la Campagne des 18 jours pour enrayer l'envahissement de notre patrie par les forces du 3° Reich.

Après le conflit, par le plus grand des hasards, il échappa à la captivité et retrouva les siens dans son village natal.

Pendant la guerre, René sera arrêté par la Gestapo et emmené à la citadelle de Liège pour y subir des interrogatoires. Après un court séjour, il rentra à son domicile.

C'est après la douloureuse Bataille des Ardennes que René va trouver sa voie. Avec son frère Albert, ils créèrent leur petite entreprise en maçonnerie et ainsi prendre une part importante à la reconstruction, la guerre finie, de tant de bâtiments sinistrés.

Merveilleusement bien intégré dans l'entreprise familiale de construction, c'est là que, pendant des années, monsieur Voner aura donné la pleine mesure de ses capacités professionnelles.

Dans le cadre de vie qui était le sien, toutes les personnes qui ont fait appel à ses services sont unanimes pour reconnaître que son travail, il l'accomplissait en respectant à la lettre les règles de l'art imposées par le corps architectural. Salut l'artiste!

La chose la plus importante pour cet homme aura été par son métier, un moyen important pour assurer bien-être et confort pour sa famille.

Toutes les personnes qui ont eu le privilège de croiser sur leur chemin cet Ardennais au caractère bien trempé, ont eu la chance de découvrir une personnalité attachante, bien équilibrée et possédant une large ouverture d'esprit.

Je manquerais à mon devoir si je ne disais pas combien René, arrivé à la retraite, s'était investi en patriote convaincu dans la fonction de porte-drapeau en mémoire de ses deux frères qui furent prisonniers de guerre, et de toutes celles et ceux qui se sont battus ou ont versé leur sang pour notre liberté. Jusqu'à la limite de ses forces, c'était un devoir pour lui et il aura été présent à toutes les cérémonies et manifestations patriotiques.

Comme porte-drapeau il avait sa place : la première !

Du fond du cœur, je remercie tous les porte-drapeaux qui sont là pour rendre un dernier hommage à celui qui a tant donné à son pays et aux associations patriotiques.

René a épousé Léa Laloy le 12

octobre 1949 et de leur mariage sont nés 3 enfants qui leur ont donné de nombreux petits enfants et arrière-petits-enfants.

Au nom du Président de notre régionale, des membres de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais, des associations patriotiques de Bastogne, en mon nom personnel, je présente à la famille dans la peine mes condoléances émues et attristées. Cher René, je suis persuadé que là-haut on va te donner un drapeau bien plus beau et plus éclatant que celui que tu as tant porté. René, merci et au revoir.



Bertrix - Paliseul

Retrouvailles

En ce 21 mai jour des retrouvailles, le soleil était avec nous...

Nous nous rassemblons devant le monument aux morts, Place des 3 Fers : cette année pas d'office religieux, car les Confirmations avaient lieu également ce jour.

Le Colonel Jacques Yvan et son épouse nous font l'honneur de leur visite pour ces 71° retrouvailles, ainsi que les autorités communales et militaires. 16 porte-drapeaux encadraient le monument aux morts qui fut fleuri par quelques personnalités. Ensuite, M. Collard, échevin, fit l'éloge du Bataillon de Chasseurs Ardennais de sa naissance à ce jour. Hymnes nationaux belge et français clôturèrent cette cérémonie.



Rendez-vous devant la stèle des Chasseurs Ardennais qui fut fleurie par le Président National. Initiateur de cette stèle, le docteur Pierret retrace l'historique de ce monument. Les hymnes nationaux belge et français furent joués.





Nous nous rendons à la salle où le dîner rassembla 110 personnes.

Mr Thillen Jules présenta le Colonel Jacques Yvan, Président National, puis une minute de silence fut observée en mémoire de ceux qui ont donné leur vie au cours des deux guerres, mais aussi pour ceux que nous avons tous côtoyés après la dernière querre.

Le Président remercie les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée. Il remercie aussi les délégués de villages.

Jumelage

Bertrix et sa ville sœur Charmes (Vosges) ont fêté cette année le 50° anniversaire de leur jumelage. C'est la ville de Charmes qui recevait les Bertrigeois le 2 juillet.

Après la guerre 40-45 des prisonniers qui avaient fait connaissance pendant les camps et avaient été élus dans leurs communes respectives, d'un commun accord, décidèrent de jumeler leurs deux villes. Ce fut en 1967 que Charmes recevait Bertrix. Pas moins de cinq cars prenaient la route pour fêter cet événement. Bien des familles s'étaient liées d'amitié,

mais avec le temps, les contacts se raréfièrent. Les anciens combattants belges et français relancèrent ce jumelage, mais surtout grâce à notre ami Thomas Pierrot, trop tôt décédé.

En cette journée du 21 juillet, nos amis Carpiniens vinrent nous rendre visite et fêter avec nous notre fête nationale. Dès leur arrivée. un copieux petit-déjeuner leur fut servi au Bertrix-Hall, ensuite direction l'arsenal des pompiers pour le défilé qui amena les participants devant la stèle des fusillés : dépôt de gerbes et hymnes nationaux. C'est vers l'église que le cortège se remit en route et là l'office religieux fut célébré par le Père Richard. Ensuite direction le monument aux morts, fleuri par les deux villes et la 260e Compagnie Munitions. Discours, hymnes nationaux. Une haie d'honneur de 17 drapeaux encadrait le cortège qui se dirigea vers le Bertrix-Hall pour prendre l'apéritif. Un copieux repas fut servi aux 165 personnes présentes dans une ambiance très amicale et conviviale.

Les autorités ont continué les contacts établis depuis une cinquantaine d'années et les Bertrigeois comme les Carpiniens se retrouvent un an sur deux pour célébrer leur fête nationale.

Pour certains bertrigeois, cette amitié dure depuis 40 ans et d'autres 30 ans.

En fin de journée, M. Thillen Jules prit la parole et félicita ceux qui participèrent à cette manifestation : car dit-il c'est une bonne chose, mais créer des liens d'amitié avec les familles et les maintenir c'est beaucoup mieux.

Hospitalisation

N'ayant pas toujours connaissance des membres malades ou hospitalisés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

In memoriam

- † M^{me} Emma Golinvaux née le 26 mai 1925 et décédée à S^t-Servais le 15 juillet, veuve de M. Jules Cottin.
- M. Éric Lambert né à Aye le 11 septembre 1963 et décédé à Resteigne le 23 juillet.

À la famille dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Mémoire d'un Chasseur Ardennais dans l'Armée Secrète (suite)

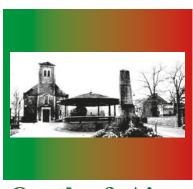
« Parfois, je ramenais des médicaments, voire quelques armes. D'autres fois, je guidais vers le camp des hommes envoyés par le P.C. Il y avait parfois urgence à rapporter au Lieutenant des informations au sujet des activités des hommes, des parachutages, des patrouilles ou des embuscades. Je fis ainsi à travers fourrés et broussailles des centaines de km à travers la région occupée par les Allemands. Je ne fis jamais de mauvaises rencontres.

Chaque jour, des corvées allaient chercher le ravitaillement. Ce n'était pas une mince affaire de nourrir tous ces hommes jeunes vivant au grand air. Tous les deux jours, des hommes allaient quérir le pain à Mon-Idée chez M. Joseph Comes. Cette brave famille, dont les deux fils étaient en captivité en Allemagne, cuisait à la barbe de l'occupant le pain destiné à la troupe. La viande était fournie par la boucherie Depierreux de Carlsbourg, dont les fils étaient d'ardents résistants. Le beurre provenait de la laiterie de Carlsbourg. M. Petit Ernest soustrayait notre dotation de stocks réquisitionnés par l'armée allemande. Les légumes étaient fournis par diverses familles des villages voisins. Les couvertures provenaient du collège des frères de Carlsbourg. Ces gestes multiples et souvent encore ignorés aujourd'hui, ont permis à notre troupe de vivre sans trop de problèmes jusqu'à la libération.

Nous devons une grande reconnaissance à toutes ces bonnes volontés travaillant efficacement dans le silence et dans le plus grand secret.

Un jour d'août, la section a reçu l'ordre d'aller chercher des armes récemment parachutées et rassemblées au "Camp de Bodandana" (à la frontière française près de Nafraiture). Avec une dizaine d'hommes comprenant entre autres Jimmy, Charly, Tintin et Milou (les frères Jacquin de Carlsbourg) Durand et Magic (les frères Goosse de Carlsbourg) ... nous sommes partis pour effectuer ce transport d'armes. La distance était importante et les maquisards devaient circuler uniquement dans les bois par monts et par vaux.

Étant bien connu comme coureur des bois, je fus chargé de mener à bien cette expédition. Cette randonnée ne fut pas une promenade de santé. Nous avons quitté les Houppettes à 4 h du matin. Successivement la troupe fit halte au camp des Spirous, puis à celui des Sorciers chez l'Adjudant Musso (Eugène Balfroid). Ainsi de camp en camp, nous nous sommes dirigés vers Bobandana. » À suivre.



Ourthe & Aisne

Mot du Secrétaire

Chères et chers Chasseurs,

En ces temps un peu plus calmes, jetons un coup d'œil en arrière et ayons une pensée pour nos disparus. Depuis plus d'un an, nous avons perdu plusieurs membres et parmi eux, nos anciens combattants. Nous voilà donc orphelins de tous ces gens qui ont donné une partie de leur vie pour assurer notre liberté.

Mais ne dit-on pas qu'un malheur est souvent accompagné d'un bonheur?

Le bonheur pour nous est d'avoir accueilli 5 nouveaux membres (ce qui représente 14 nouveaux membres en une année). Merci à eux de nous avoir rejoints.

5 personnes ont été contactées, mais n'ont pas encore fait part de leur décision. Si vous connaissez d'anciens Chasseurs Ardennais ou des sympathisants qui souhaiteraient nous rejoindre, n'hésitez pas à leur donner nos coordonnées (elles se trouvent en fin de revue à la Section Ourthe et Aisne).

D'un autre côté, 17 membres n'ont pas payé leur cotisation cette année. Comme nous ne savons pas si c'est un oubli ou une volonté de ne plus intégrer notre Section, nous envoyons encore la revue. Tout ceci a un coût bien entendu. Vous devez savoir que sur les 10 euros de cotisation (qui passera à 12 euros l'année prochaine), nous reversons 6 euros à la grande Fraternelle (7 pour l'année prochaine).

Ces 6 euros servent à la publication et l'envoi des 4 revues par an. Si vous ne cotisez pas, nous devons quand même payer ces 6 euros à la grande Fraternelle. Faites donc le compte : 6 x 17 = 102 euros.

Alors, si vous désirez continuer

à faire partie de la grande famille des Chasseurs Ardennais, pensez à payer votre cotisation svp.

Si vous souhaitez arrêter, prévenez-nous, cela n'engage à rien et cela nous permet de mettre à jour notre fichier, afin de ne plus vous solliciter.

Voilà, ceci étant dit, nous voudrions vous parler de la revue. Oui, oui, celle que vous lisez actuellement.

Écrire dans la revue n'est jamais chose aisée, car il faut rédiger l'article en tenant compte des dates de parution de la revue, mais surtout à la date de la rédaction de l'article. Dites-vous que quand vous recevez votre revue le 1er octobre, l'article a déjà été écrit depuis le 10 août (environ, car nous sommes toujours 1 ou deux jours en retard). Ce qui peut entraîner parfois des confusions ou des incohérences dans les propos. Écrire un article n'est pas toujours chose aisée et l'inspiration n'est pas toujours présente. Quand les événements se bousculent et que nous pourrions disserter des lignes durant, nous sommes tenus à deux pages maximum (afin de maîtriser le coût d'édition de la revue). N'oubliez pas que si vous souhaitez écrire un article, donner des renseignements ou si vous souhaitez simplement lancer un avis de recherche, vous ne devez pas hésiter une seconde.

Pour terminer ce petit mot, nous vous souhaitons de passer agréablement la fin de saison et de terminer l'année en beauté. N'hésitez pas à vous joindre au groupe afin de participer à quelques moments de détente ou de recueillement. Fêtez bien le passage à l'an nouveau qui sera presque là quand vous lirez cette revue et au plaisir de vous compter encore parmi nous l'année prochaine.

Nouveaux membres

Jean Miny de Vielsalm, Michaël Jacquemart de Grand-Halleux, Claudy Henrotin de Manhay, Monique Leboutte d'Oster (Erezée) et Jean-Jacques Tombeux de Léglise.

Activités passées

28 juin - Journée du Souvenir à la MESA.

Journée qui nous permet d'honorer les différents monuments qui ne sont pas sur le parcours de la MESA. Il y avait quatre représentants de la Section, le Président, le Vice-président, le Trésorier et le Secrétaire. Merci à eux. C'est une journée chargée d'émotions, car nous avons fleuri les monuments à Martelange (1), à Bodange (2), à Bastogne (2) et à Vielsalm (3). La journée se termine à l'ancienne caserne de Rencheux où la Section de Vielsalm nous permet de nous désaltérer après une telle journée. Merci à la Section de Vielsalm.

21 juillet

Cette année, c'est la première année où nous avons senti un souffle nouveau sur notre Section.



D'abord le nombre, 21 membres de notre Section étaient présents sans compter les épouses (Charles Richel, Joseph Bernier, Jean-Marie Pierard, Joseph Perin, Christian Oger, Joël Bertezzolo, Luc Marloye, Claude Collard, Robert Ponsard, Francis Laurent, Jacques Vauchel, Jean-Claude Janssens, Claude Gillard, Jean-Claude Detroux, Michel Jacquet, Michel Lange, Pol Bonmariage, Agnès Sevrin, Lucien Lespagnard, Monique Leboutte et Laurent Crowin). Nous pouvons dire presque 22, car Marie-José Roiseux était présente. Elle est l'épouse de José Mignolet qui lui est membre de notre Section ainsi que leur fils Étienne.



Un renouveau, car il y avait aussi 5 membres en grande tenue militaire. Cela nous a valu quelques é tonne-ments, mais également quelques remerciements

parmi les Erezéens présents. Un renouveau, car les membres commencent aussi à remplir les premiers rangs dans l'église et cela ressemble de plus en plus à un groupe uni et soudé.

C'est Joël Bertezzolo, membre de la Fraternelle depuis la nuit des temps, mais qui a rejoint notre Section cette année, qui a accepté de déposer la gerbe de fleurs au monument.

Merci à vous tous qui étiez présents.

Pour l'anecdote, le 21 juillet est également le jour de l'anniversaire d'un membre du comité en la personne de Luc Marloye. Nous avons

entamé les festivités au Concordia (la commune offre toujours l'apéritif après le Te Deum) et nous les avons poursuivies chez Luc. Nous étions 7 membres pré-



sents. Merci, Luc, pour ce bon moment.

- La Saint-Roch du 16 août à Soy n'a pas vraiment de rapport avec notre Section, si ce n'est le plaisir de retrouver une bonne quinzaine de membres dans une ambiance festive. Pourvu que cela dure.
- Logiquement, il y aura eu la présence de notre drapeau lors du dépôt de fleurs effectué par la commune et par les Indian Head le 19 août à Mormont.

Activités futures

- Le banquet aura lieu le 30 septembre au Concordia. Encore merci au Bourgmestre et au membre de notre Section Michel Jacquet pour les facilités qu'il nous octroie (avec l'aval du collège, bien sûr).
- Par contre, il n'est pas trop tard pour le 10 novembre. Nous irons à Grandmenil à l'école de Jean-François Doster, membre de notre Section, pour commémorer l'Armistice. Les enfants sont fiers que des adultes viennent les encadrer pour cette petite cérémonie. Elle a lieu normalement vers 15 h. Pour les connectés à Internet, il suffit de se rendre sur le Facebook de notre Section (https://www.facebook.com/fratcha.erezee) nous y mettons à chaque fois les détails des activités.
- Le 11 novembre à Erezée, nous célébrerons l'Armistice et nous déposerons des fleurs. Nous ne savons pas encore "qui va s'y coller" (au dépôt de fleurs).

Cotisation

Pour 2018, la cotisation passera à 12 euros. Si vous souhaitez toujours être membre, ne tardez pas à payer, cela nous évite bien des embarras.

Vœux

Nous vous souhaitons une année remplie de bonheur et de Chasseurs !!!!!!



Florenville

In memoriam

Nous déplorons le décès de M^{me} Jeanine Maitrejean, épouse de Joseph Guérin de Valansart.

Nous réitérons à la famille nos très sincères condoléances.

Hospitalisation

Nous souhaitons à ceux ou celles de nos membres qui seraient malades ou hospitalisés un prompt rétablissement.

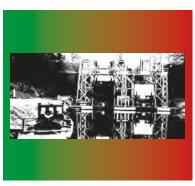
Activités passées

- 21 juillet : Fête nationale, participation au Te Deum.
- 12 août : participation à la cérémonie en hommage aux otages déportés de Fontenoille.

Activités futures

Les prochaines activités se dérouleront fin d'année. Les dates seront communiquées ultérieurement.

D'ici là, le comité souhaite à tous et toutes une bonne arrière-saison.



Hainaut

Mot du Président

Bonjour à tous, Le comité national a décidé que les membres qui ne seront pas en ordre de cotisation pour fin juin de chaque année ne recevront plus la revue.

La cotisation pour l'année 2018 passe désormais à 12 €

Je remercie chaleureusement les membres qui nous ont accompagnés lors des différentes sorties de la Section.

Les membres possédant une adresse mail peuvent la faire parvenir à notre Secrétaire, M. Demecheleer Freddy

La Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais Section Hainaut souhaite la bienvenue à notre nouveau membre, M. Denise Thierry.

Nous voici déjà partis pour les fêtes de

fin d'année, le comité et moi-même vous souhaitons d'ores et déjà de joyeuses fêtes.

Activités passées

Congrès à Arlon, Eben-Emael-20A, Charleroi: libération des camps, Bodange, Courtrai-Vinkt, Temploux-Namur, journée des porte-drapeaux à Namur, MESA, Te Deum à Charleroi, honneur à Charleroi aux 1566 Chasseurs à Pied des 1er et 4e Régiment tués en 14-18, Roi Albert 1er à Nieuport; hommage aux victimes du Rognac tuées par les rexistes, Nécropole nationale militaire française de la Belle-Motte (Aiseau).



Ciney - Gedinne Rochefort

In memoriam

M^{me} Marielle Masscheleyn, décédée à Waha à l'âge de 81 ans, épouse de notre membre M. Émile Jacot. À Émile, ses enfants et toute la famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Nouveau membre

Nous souhaitons la bienvenue dans notre Section à Monsieur Re-

vello Piero, membre ayant effectué son service militaire au 1 ChA.

Hospitalisations

À tous nos membres hospitalisés, nous souhaitons un prompt rétablissement et espérons les revoir bientôt à nos diverses manifestations.

Noces d'or



C'est le 14 juillet 1967 que notre ami Gilbert Laval a dit oui à Denise Poncelet. Il faut rappeler que Gilbert est le porte-drapeau de notre Section, et fier de l'être.

Ils ont été fêtés par les autorités communales de Bièvre.

Toutes nos félicitations aux heureux jubilaires (voir photo).

Activités passées

Le 21 juillet : Te Deum en l'Église de Bièvre, présence de notre drapeau.

Cotisations

Pour l'année 2018, n'oublions pas que la cotisation de 10 €passe à 12 €

Remerciements

Le Président de la Section tient à remercier particulièrement les membres ayant pris de ses nouvelles lors de son opération.

Un grand merci à M. Léon Poncin, qui a accepté de le représenter aux diverses manifestations. À savoir que Léon a effectué son service dans les Para-commandos.



Huy - 6 ChA

Nos activités

En cette période de vacances, le comité s'est permis de respirer.

La Section était représentée aux manifestations suivantes :

- i le 11 juin à Temploux et Namur avec le drapeau,
- le 28 juin à la journée de visite des monuments en Ardennes,
- i le 21 juillet au Te Deum et à la réception organisée par la ville de Huy pour la Fête nationale.

Assemblée générale

Elle aura lieu le samedi 14 octobre au centre d'accueil de la centrale nucléaire à partir de 11 h 30 et sera suivie d'un repas avec ambiance musicale.

Pour le prix de 28 € (à verser au compte BE48 0682 4924 1527), nous vous proposons le menu suivant :

- L'apéritif et ses accompagnements.
- Entrée : filet de saumon en belle vue et deux sauces.
- Potage : crème Saint-Germain.
- Entrée: frisée aux lardons et croûtons.
- Plat : filet de pintadeau aux deux cerises, pommes noisettes.
- Dessert : crêpe Suzette.
- Le café et ses mignardises.

L'ensemble est accompagné de l'eau à table.

Inscription: Victor David Tél. 085/73 00 62

À cette occasion, nous décernerons les médailles du mérite : le bronze à M^{mes} de la Charlerie Marie-Ange, Delaive Micheline et Legot Jenny, ainsi qu'à MM. Bernard Martin et Bolly Georges.

Vous êtes tous les bienvenus.

Musée

Tout objet ou équipement ou photo concernant les Chasseurs Ardennais nous intéresse pour étoffer notre musée dont nous vous recommandons chaleureusement la visite; contact: Firmin Bauche, responsable, 085 / 31 68 57.

Le fort est accessible du 1er avril au 30 septembre, en semaine de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 30 ; les week-ends et jours fériés de 11 h à 18 h ; en juillet et août, tous les jours de 11 h à 19 h.

Office du tourisme : Quai de Namur 1, 4500 Huy, 085 / 21 29 15, tourisme@huy.be.

Nos malades

Suite à un arrêt cardiaque nécessitant l'intervention du SMUR, le Président a été hospitalisé durant trois semaines pour des examens. Après pose d'un "stent" et d'un pacemaker, il est rentré à son domicile avec obligation de repos.



Liège - Verviers

Le mot du Président

Bilan de l'évolution d'une demi-année dans la Section

Composition du nouveau comité Président : Albert Kouff

Président honoraire : Baudouin Keutiens

Vice-président : Francis Derroitte Secrétaire : Johanna Vlietinck

Trésorier : Louis Martin (l'intérim de la trésorerie ayant été assuré par le Président)

Commissaires: L. Dehousse, R. Kappelman, H. Landuyt, A. Morhay (porte-drapeau), J. Quinet, V. Pauly, M. Neys (porte-drapeau), J. Delaxhe, L. Philippe.

Nous remercions le Secrétaire et la Trésorière sortants pour leur travail.

Nous cherchons un porte-drapeau supplémentaire – merci d'adresser votre candidature à la Section.

Liste de nos médaillés

- 8 Médaille de bronze Albert Chignesse, José Germain, Jean-Louis Jacques, Richard Nizet, Robert Fourneau, Maddy Goddin, Alphonse Mommens et Michel Zadworny.
- 8 Médaille d'argent Jules Antoine, Francis Fontaine, François Van Steeger, Gaston Aseglio et Paul Tasset.

Afin de pouvoir recevoir leur médaille, nous demandons aux médaillés de cette année de nous rejoindre au repas prévu à Visé le 9 décembre (L'air du Temps – rue Cyclistes Frontière 30 à 4600 Visé). Les personnes ne sachant pas se déplacer ou étant empêchées recevront, à leur demande, leur médaille par courrier postal.

Les détails de cette journée suivront assez rapidement.

Membres

- Après vérifications précises de notre nouvelle Secrétaire, notre Section compte 176 membres effectifs et adhérents en ordre de cotisation.
- Inscription des nouveaux membres cette année :

Léopold Barnich, René Dantine, Jules Delaxhe, Philippe Lemlyn, Paule Van Der Straeten.

In memoriam

Jean-Louis Boussard (mayeur de d'ju d'là) nous a quittés au mois de mai dernier.

Activités passées

15 juillet : plusieurs membres "Chasseurs Ardennais" se sont



rendus par leurs propres moyens à Londres afin de participer à la cérémonie du Cénotaphe.

21 juillet : Te Deum à la Cathédrale de Liège. Celui-ci a été suivi d'une ré-

ception au Palais des Princes Évêques.

Activités futures

Notre repas de fin d'année se déroulera le 9 décembre 2017 à Visé.

Nous comptons sur votre présence.

N'oublions jamais notre devise : « Résiste et Mords ».



Namur Mot du Président

Nos cérémonies à Temploux, le 11 juin dernier, se sont déroulées... sans pluie! L'église étant fermée pour cause de travaux, nous osâmes demander la célébration d'une messe en plein air, mais sous un soleil de plomb, durant laquelle l'assemblée se déplaçait à petits pas vers l'ombre, suivant la course de notre astre radieux.

Que du beau monde autour du monument dédié aux Chasseurs Ardennais, au 4° Génie et au 8° Zouaves. Les enfants des écoles furent de la partie, ce qui donna tout son sens à nos commémorations en souvenir de nos Anciens.

Nous avons mis à l'honneur notre délégué aux fêtes, Bernard Dewez, qui est depuis tant d'années notre contact indispensable avec les associations patriotiques et civiles de Temploux. Courageusement, il a assisté à nos cérémonies en fauteuil roulant et a reçu la médaille d'argent du Mérite des Chasseurs Ardennais.

À l'Hôtel de Ville de Namur, après l'hommage aux Artilleurs des Chasseurs Ardennais, le 20 A, nous réservions une surprise au couple le plus fidèle de notre section, présent à toutes nos réunions régionales et nationales. M. Tony Zielonka reçut la médaille de bronze du Mérite des Chasseurs Ardennais, tandis que son épouse Liliane, fille d'un ancien Chasseur Ardennais de 1940 et donc passionnée, en reçut le diplôme. La journée se termina dans une ambiance toute fraternelle autour

d'un fin repas, dans le logis comtal de la Citadelle de Namur, après de multiples péripéties que nous vous relaterons dans notre prochain périodique "Nam'hure".

Quelle surprise lorsque nous découvrîmes, le jour de sa prise de commandement, que le nouveau Commandant militaire de la Province de Namur était le Colonel Bruno Smets, Chasseur Ardennais jusqu'à la moelle, que j'ai rencontré avec bonheur lors de mes rappels au 2º Bataillon de Chasseurs Ardennais! « Proficiat », mon Colonel, et soyez assuré de l'entier soutien et dévouement de la Section de Namur.

M. Gilbert, Président ff

Activités passées

11 juin : Temploux et Namur - De nombreux membres de la Fraternelle avaient rejoint Temploux pour commémorer les bombardements de mai 1940, sous lesquels tant de Chasseurs Ardennais périrent. Après le traditionnel accueil, la cérémonie dans la cour de l'église et l'office religieux, en plein air et sous un soleil radieux, l'assemblée se rendit devant le mémorial au square du 8° Zouaves. Succédant au discours du Président de la Section de Namur, l'appel des morts rendit hommage aux victimes civiles et militaires, ces dernières provenant du 8e Zouaves, du 4e Génie et des différents régiments de Chasseurs Ardennais. Le dépôt de fleurs et le ravivage de la flamme par le Président national précédèrent l'intervention des enfants des écoles de Temploux, qui récitèrent un texte approprié composé par Mme Vanheule, leur directrice, L'assistance se rendit ensuite à Namur, dans les jardins du Mayeur, pour l'hommage aux Artilleurs des Chasseurs Ardennais. Après le verre de l'amitié offert par la Ville, une vingtaine de participants se rendirent (plus ou moins rapidement...) sur les hauteurs de la citadelle pour prendre joyeusement part au banquet des retrouvailles, chez la Reine Blanche.

Cette belle journée fut une réussite et nous permit de revoir avec plaisir de nombreux amis, entre autres M. Édouard Robineau, Président adjoint de l'Amicale du 8° Zouaves, et M. Gérard Messens, Secrétaire général de la Fédération des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, par ailleurs membre adhérent de notre Section.

- 13 juillet: Namur Comme chaque année, pour marquer la Fête nationale française, nous étions présents à la courte cérémonie présidée par le Consul honoraire de France, place du 8 mai à Salzinnes, suivie d'un hommage devant les tombes des combattants français et belges dans le cimetière de Belgrade. À l'issue des cérémonies, une réception était offerte à l'Hôtel de Ville de Namur.
- 21 juillet : Namur Notre Président a pris part au Te Deum, à la cérémonie et à la réception marquant la Fête nationale.
- 11 septembre : Namur Hommage à François Bovesse ; rendez-vous à 17 h 55 dans les Jardins du Gouverneur.
- 17 septembre : Namur Cérémonie du Souvenir ; rendez-vous à 9 h 50 devant le palais provincial, pour le départ en cortège, ou à 10 h 45 devant l'entrée du cimetière de Belgrade.

Activités futures

- 22 octobre : Namur Assemblée générale de notre Section ; les détails seront publiés dans notre prochain "Nam'hure".
- 11 novembre : Namur Commémoration de l'Armistice (rendezvous à 10 h 50 sur le parvis de la cathédrale S^t-Aubain).
- 15 novembre : Namur Fête du Roi ("Te Deum" à 10 h 15 en la cathédrale St-Aubain).



Saint-Hubert

Nouveau membre

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre Section M. Jean Gourdange, membre adhérent, Rue Ville-Basse, 1 à 6660 Houffalize.

Nous lui souhaitons une très cordiale bienvenue dans notre Section et le remercions de soutenir notre association.

In memoriam

- M. Marcel Leonard, époux de notre membre adhérent M^{me} Marie-Claire François, décédé à Libramont le 29 mai à l'âge de 78 ans.
- M^{me} Renilde Fraselle, belle-sœur de notre membre adhérent M^{me} Joséphine Thomas, décédée à

- Saint-Hubert le 30 mai à l'âge de 95 ans.
- Mme Fabienne Devaux, fille de notre membre adhérent Mme Josiane Devaux, décédée à Chanly le 18 juin à l'âge de 52 ans
- ₱ M. Michel Desmars, beau-frère de notre Secrétaire Marie-Anne Liégeois, décédé à Namur le 25 juin à l'âge de 65 ans.
- ⊕ M. Jean Lemaire, membre effectif décédé le 29 juillet à Tintange, à l'âge de 85 ans.

Aux familles endeuillées, nous réitérons nos sincères condoléances.

Hospitalisations

Nous présentons à tous nos membres malades ou hospitalisés, nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Activités passées

- 21 juillet : Fête nationale Te Deum à Saint-Hubert.
- 1 août : obsèques de notre membre effectif M. Jean Lemaire à Tintange.
- 27 août : commémoration du souvenir à Anloy (commune de Libin).

Activités futures

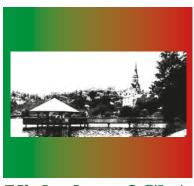
- Octobre : commémoration Dechenschule et Neerfeld.
- Octobre : conseil d'administration à Marche-en-Famenne.
- Novembre : fête de la Saint-Hubert
- 11 novembre : commémoration de l'Armistice.
- 15 novembre : Fête du Roi.

Remerciements

Le comité de la Section remercie les membres qui ont souhaité verser (lors du 2e trimestre) un montant supérieur à la cotisation fixée par le comité national. Il s'agit de M^{me} R. Calozet-Calembert et de M. Jean Gourdange.

Divers

Lors d'un changement d'adresse ou lors d'événements importants survenus à un membre de notre Section régionale, veuillez prendre les mesures nécessaires pour prévenir votre Président Serge Toussaint 2061/613887 ou GSM 0498 455918.



Vielsalm - 3ChA

In memoriam

[↑] M^{me} Barbara Daisomont, membre

adhérente, est décédée le 17 mai 2017 à l'âge de 82 ans.

Barbara participait régulièrement à l'organisation de nos activités festives où son expérience dans le domaine de l'Horeca nous était précieuse.

Notre membre, le Lieutenant-colonel Hre D. Wathelet et son épouse ont représenté notre Section lors des funérailles à Braine-l'Alleud.

Nous réitérons nos condoléances à la famille éprouvée.

Activités passées

Notre drapeau et plusieurs membres portant les fanions des associations patriotiques de Vielsalm, dont celle des Prisonniers Politiques, étaient présents, le 20 mai à Bihain, pour l'inauguration d'une plaque commémorant la fin de la guerre et la libération des camps. En présence de M. Henri Kichka qui survécut à plus de trois années de détention dans les bagnes nazis, notre membre "A", M. Camille Cherain et MM. Henri Schmitz et Désiré Jonius, membres adhérents, tous trois, anciens prisonniers politiques, furent mis à l'honneur lors de la cérémonie présidée par M. Élie Deblire, bourgmestre de Vielsalm.



Courtrai et Vinkt, le 28 mai

Le Président et trois membres de notre Section ont escorté notre drapeau aux cérémonies en souvenir de la bataille de la Lys et au pèlerinage à Vinkt.



Temploux, le 11 juin

En minibus conduit par notre dévoué Willy Hardy, sept membres de la Section ont rejoint Temploux pour la cérémonie au monument aux morts, suivi de la messe, et pour les honneurs rendus aux stèles de Moustier et de l'Hôtel de Ville de Namur.

MESA du 27 au 30 juin

Le Président et une petite délégation ont encadré notre drapeau lors de la journée du Souvenir, le 28 juin à Martelange et à Bodange. De nombreux membres nous rejoignirent pour les cérémonies à Montleban, Rochelinval et Vielsalm. Une centaine de participants furent accueillis dans notre local pour un vin d'honneur, offert par la direction de la MESA.

À cette occasion, notre Section se vit remettre la plaquette de la 51e



marche qui, avec les 49 autres déjà présentes à l'entrée de notre salle d'honneur, complétera la collection où il ne manque que celle de 1968... (Il n'y eut pas de plaquette pour la 1^{re} marche en 1967).

Le jeudi 29 juin, le Président et notre drapeau, ainsi que plusieurs membres, assistèrent aux cérémonies de Chabrehez.

21 juillet à Vielsalm

Notre Section était bien représentée au Te Deum en l'église de Vielsalm. Notre drapeau, ainsi que ceux des quatre associations patriotiques dissoutes, tous portés par des membres en béret vert, ont défilé en tête de cortège vers la maison communale, où un vin d'honneur fut servi à tous les participants.

Activités futures

i Assemblée générale

L'accueil débutera à 11 h 30 au restaurant "Les Contes de Salme" le samedi 21 octobre.

Le programme de la journée ainsi que le menu du repas ont été détaillés dans la revue précédente. Il est rappelé que la cotisation de 30 €, versée impérativement **AVANT** le 14 octobre, servira d'inscription.

Goûter de Noël

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre local "Le Relais St Hubert", le dimanche 17 décembre prochain à 15 h, pour notre dernière activité de l'année.

L'apéritif, la tarte, le "mirou", la bûchette, le pousse-café et, bien sûr, la traditionnelle convivialité de ces retrouvailles vous seront offerts pour les 7 €qui serviront d'inscription **AVANT** le 15 décembre.

Cotisation 2018

La cotisation a été portée à 12 € pour compenser, entre autres, les frais de transport et de la revue. Afin de réduire nos frais de courrier et notre travail administratif, il vous est demandé de bien vouloir verser vos 12 € sur notre compte IBAN BE13 7320 1250 2139 AVANT le 15 janvier 2018 sans attendre notre lettre de demande de paiement.

Grand merci d'avance.

Vergangene Aktivitäten

Unsere Fahne und einige Mitglieder mit den Fahnen der Patriotischen Vereinigungen von Vielsalm, unter anderen die der Politischen Gefangenen, waren am 20.Mai in Bihain, anlässlich der Einweihung einer Gedenkplakette zum Kriegsende sowie der Befreiung der Lager, anwesend. In Anwesenheit des Herrn Kichka Henri, der mehr als drei Jahre Gefangenschaft in den Strafanstalten der Nazis überlebt hat, unser Mitglied "A", Herr Cherain Camille und die Herren Schmitz Henri und Jonius Désiré, beitretende Mitglieder und alle Drei, ehemalige politische Gefangene, wurden während der Zeremonie geleitet von Herrn Deblire Elie, Bürgermeister von Vielsalm, geehrt.

Courtrai und Vinkt am 28.Mai

Der Präsident und drei Mitglieder unserer Gruppe begleiteten unsere Fahne zu der Zeremonie im Gedenken der Kämpfe an der Lys und der Wallfahrt nach Vinkt.



Temploux, den 11. Juni

Mit einem Kleinbus, gefahren von unserem ergebenen Mitglied Hardy Willy begaben sich sieben Mitglieder unserer Gruppe nach Temploux. Sie nahmen an der Gedenkfeier am Totendenkmal sowie an der anschließenden Messe und an die Ehrungen an den Gedenktafeln von Moustier und am Gemeindehaus von Namur teil.

MESA vom 27 bis 30 Juni

Der Präsident sowie eine kleine Abordnung begleiteten die Fahne während des Tags des Gedenkens, am 28. Juni in Martelange und Bodange. Zahlreiche Mitglieder kamen zu den Zeremonien von Montleban, Rochelinval und Vielsalm hinzu. An die hundert Teilnehmer wurden in

unserem Lokal zu einem Ehrenwein, spendiert durch die Direktion der MESA, empfangen.



Zu diesem Anlass bekamen wir die Plakette vom 51zigste Marsch. Sie hängt jetzt bei der Sammlung der 49. von den Vorjahren im Eingang von unserem Ehrensaal, nur die vom Jahr 1968 fehlt. (beim ersten Marsch 1967, gab es keine Plakette). Am 29. Juni, nahmen der Präsident, unsere Fahne und einige Mitglieder an den Zeremonien von Chabrehez teil.

[i] 21. Juli in Vielsalm

Unsere Gruppe war gut beim Te Deum in der Kirche von Vielsalm vertreten. Unsere Fahne sowie die der vier aufgelösten patriotischen Vereinigungen, alle von unseren Mitgliedern in grüner Mütze getragen, defilierten auf Kopf des Umzuges zum Gemeindehaus wo ein Ehrenwein an alle Teilnehmer gereicht wurde.

Zukünftige Aktivitäten

i Generalversammlung

Am 21.Oktober, Empfang ab 11Uhr30 im Restaurant "Les Contes de Salme" Der Tagesablauf sowie das Menu waren in der vorigen Revue bekanntgegeben. Es wird daran erinnert, das der Unkostenbeitrag von 30€ vor dem 14. Oktober überwiesen sein muss und zählt als Einschreibung.

Weihnachtskaffee

Mit Freude erwarten wir sie am 17. Dezember um 15 Uhr, zur letzten Aktivität des Jahres in unserer "Sankt-Hubertus Klause". Aperitif, die Torte, den Mirou und der Weihnachtsstollen sowie der Kaffeedrücker und die Freundschaft mit der wir diesen Nachmittag, unter Freunde und mit Herzlichkeit mit Ihnen verbringen, wird Ihnen für 7 Euro als Unkostenbeitrag auf's Konto vor dem 15. Dezember, angeboten.

Beitrag 2018

Der Beitrag wurde auf 12 € angehoben um unter Anderem die Zustellung der Revue auszugleichen. Um jetzt den unnötigen Aufwand von Bürokratie und Mahnungen zu verhindern, fragen wir Sie diese 12 € vor dem 15. Januar auf Konto IBAN BE13 7320 1250 2139 zu überweisen. Besten Dank im Voraus.

Gedenkfeier in Wereth (Amel) am 13. Mai 2017

Am Samstag den 13. Mai wurde in einer Feierstunde der elf Afroamerikaner gedacht die am 17. Dezember 1944 brutal durch die SS ermordet wurden.

Der Präsident, L. Paquay, legte im Namen der Sektion Vielsalm-3ChA und in Anwesenheit von Vertreter aus Politik, Armee und des Zivillebens einen Kranz nieder. Zahlreiche Vertreter der Veteranenvereinigungen waren ebenfalls anwesend. Die Sektion Vielsalm-3ChA war mit 12 Personen vertreten.

Mahnmal der getöteten GI's



Kranz der Sektion Vielsalm-3ChA



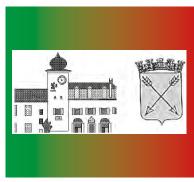
Wereth - Die Ardennenjäger aus Vielsalm



Philippe Lamy, Lucien Hemroulle, Lucien Paquay (Präsident), Hubert Clohse (Fahnenträger), Hervé Midret, Paul Adler, Joseph Reuter, Ewald Reinartz, Alfred Solheid (v.l.n.r)

Joseph Reuter

"Halten und.....Beissen"



Virton
In memoriam



M. Justin Servais, membre adhérent de notre Fraternelle, est décédé le 9 juin 2017 à l'âge de 93 ans. Nous réitérons nos condoléances à la famille éprouvée.

Justin est né à Ethe le 5 janvier 1924. À 9 ans il perd sa maman.

Il fréquente l'école communale d'Ethe jusqu'à ses 14 ans et suit les cours professionnels en mécanique à l'école de Pierrard (Virton) où il découvre les machines-outils.

Le 10 mai 1940, il est réveillé par son père au milieu de la nuit et c'est l'évacuation en famille dans l'Allier en France. Démuni, la chance lui sourit en la personne d'un agriculteur français qui cherchait quelqu'un ayant les connaissances des machines-outils. Quelle aubaine, le voilà donc engagé pour trois semaines à réparer les machines agricoles. Puis, il est déporté par les autorités françaises dans une usine à Bourges.

Rentré en Belgique, il passe ses derniers examens à Pierrard et est engagé comme ouvrier à la construction de tunnels à Longuyon (France) sous les ordres des Allemands.

Il passe aussitôt les examens à la SNCB et est engagé en septembre 1942 à l'atelier de Latour à la réparation des wagons. En avril 1943, il est déporté par les Allemands cette fois au STO à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) au service mécanique jusque fin novembre 1944.

Avec des jeunes d'Ethe dont André Lahure, Robert Laurent, Georges Liégeois et d'autres gaumais, il s'engage début décembre 1944 dans l'armée belge comme volontaire au côté des Américains, faisant ainsi partie de la 5e Compagnie du 12e Bataillon de Fusiliers devenu "Bataillon de Remagen". Il fut affecté avec ses camarades à la garde et à la défense du pont de Remagen et du barrage d'Edersee sur la rivière Eder.

Justin est démobilisé le 31 mars 1946 au grade de Caporal. Entre-temps, il rencontre sa future épouse Julia Colle, se marièrent le 13 octobre 1945 et ont eu trois enfants.

Revenu à la vie civile, il reprend son service à la SNCB le 2 avril 1946 en qualité de visiteur de matériel dans les gares d'Athus, Latour formation et en gare de Virton-Saint-Mard. Justin sera retraité le 1^{er} décembre 1982 à l'âge de 58 ans.

Ne baissant jamais les bras, ayant construit sa maison en 1949 sur les hauteurs de Virton, et les deux maisons de ses enfants, Justin et sa chère épouse tiennent pendant de nombreuses années un élevage de poules, poulets et pintades. N'ayant jamais rechigné à retrousser leurs manches, ils conseillaient à ceux qui les rencontraient : « Faites comme nous, travaillez! ».

Justin et Julia (toujours en vie, âgée de 97 ans) ont célébré avec

fastes leurs 50, 60, 65 et 70 (!) ans de vie commune et gardèrent ensemble la forme de par les nombreuses marches qu'ils effectuèrent sur les hauteurs de Virton.

Michel Demoulin

Communication du comité

Suite à la désaffection des membres de la section de Virton depuis 3 ans, et ce pour diverses raisons, à nous rejoindre pour le repas annuel (pour mémoire, seulement 11 personnes en 2016 dont notre Président National le Col BEM Yvan Jacques et son épouse...), le bureau réuni a décidé de ne plus l'organiser par nos soins.

Il va sans dire que cela nous peine beaucoup vu l'âge avancé de certain(e)s qui nous rejoignaient régulièrement et de déplorer des problèmes récurrents de santé et de mobilité, vu l'âge avançant et le décès de ceux-ci.

Activités passées

Ayant reçu une invitation de la part du Mouvement Patriotique de Mussy-la-Ville (8 km de Virton), à participer aux manifestations patriotiques du mardi 22 août, 7 porte-drapeaux de notre section ont répondu à l'appel et participèrent au repas qui s'en suivit, servi à plus de 70 convives dont de nombreux sympathisants, ainsi que les porte-drapeaux de Gorcy et de Longwy (France) avec qui les bavardages de fin d'après-midi furent interminables. Ce furent des retrouvailles dans la bonne humeur.

Assemblée générale

L'Assemblée générale de la Section de Virton aura lieu le 3 octobre prochain à 17 heures au Centre Communautaire de Saint-Mard et sera suivi du verre de l'amitié. Invitation cordiale à toutes et à tous. En cas de problème de déplacement, contacter le Secrétaire au 0497/181313.

Le coin Évocation



Tacheny Marcel

À demande de M. Jean-Pierre Gonay nous publions une citation relative à la carrière d'un Chasseur Ardennais dont la destinée l'a sensibilisé. Il a fait sa connaissance au cours de ses recherches sur la Résistance de la Zone 5. Son nom figure à la Stèle d'Honneur de l'Université de Liège, ainsi qu'à l'Hôtel de Ville de Liège.

Marcel Tacheny naquit le



26.07.1897. Il était l'époux de Victorine Piétteur. Ils étaient domiciliés rue Monulphe 25 à Liège. Il fut volontaire et invalide de guerre 1914-1918.

Après la 1^{re} Guerre mondiale, il fut fonctionnaire, secrétaire général à la Compagnie d'assurance "Assurance Liégeoise".

Citation

1939 : Lieutenant de réserve aux Chasseurs Ardennais.



Prit part à la Campagne des dix-huit jours en mai 1940, en qualité

de Lieutenant de réserve, commandant la 1^{re} Compagnie du 6^e Régiment de Chasseurs Ardennais.

Fait prisonnier sur la Lys après le repli des Britanniques, libéré en juin 40 pour son invalidité.

S'occupa activement de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Dès la constitution des mouvements de résistance, il entra dans la Résistance, future Armée Secrète.

Capitaine-commandant des troupes du Secteur Liège-Visé.

Arrêté en février 1944 par la Staatspolizei de Liège/Nuremberg-Furth.

Détenu à la prison Saint-Léonard du 7.2.1944 au 10.02.1944.

Transféré à la prison de Saint-Gilles du 10.2.1944 au 11.08.1944.

Incarcéré le 17.08.1944 comme prisonnier politique à la prison d'Ebrach.

Déplacé le 28.1.1945 au Camp de

Flossenburg en tant que Prisonnier Politique NN (Schuzhaft, Nacht und Nebel-Haftling, Zivil arbeiter).

Transféré le 12.2.1945 au commando de Saal/Donau du Camp de concentration de Flossenburg. (Note).

30 mars 1945 : décès de Marcel Tacheny au Commando de Saal/ Donau près de Regensburg.

Note : le Commando de Saal/ Donau du Camp de Concentra-



tion de Flossenburg est un lieu de détention destiné à des travaux d'excavation pour une usine souterraine d'industrie d'armement au profit du constructeur aéronautique allemand Messerschmitt. Le Commando de travail compta jusqu'à 600 prisonniers au travail et fut évacué le 20 avril 1945 vers le camp de Dachau.

Ce fut un commando d'horreur. Selon les estimations environ 380 personnes sont mortes entre le 28 février et le 13 avril 1945. La plupart d'entre elles ont été enfouies dans des fosses communes et plus tard même brûlées, parce que les sols étaient gelés.

Le coin Info



MESA 2018



La journée du Souvenir de la MESA 2018 aura lieu le mercredi 27 juin





Un Chasseur Ardennais à la tête du Commandement militaire de la Province de Namur



Le Colonel Breveté d'État-major Bruno Smets est à la tête de l'État-major de la Province de Namur depuis le 7 juin. Félicitations.

Retrouvailles à l'ancien mess officiers du 3^e Chasseurs Ardennais

C'est à l'initiative du Commandant e.r. Lucien Paquay que quelques officiers ayant servi au 3° Chasseurs Ardennais se sont retrouvés à Vielsalm afin de visiter leur ancien mess.

Ce bâtiment, qui fut jadis un relais de poste, a servi de mess officiers jusqu'à la dissolution du Bataillon en 1994. Par la suite, il a été transformé en gîte pour des groupes de vacanciers.

Le vendredi 4 août, l'actuelle propriétaire et gérante a invité quelques officiers ayant connu les lieux. Elle fit visiter les locaux dont certains sont encore en voie de restauration.

La journée se poursuivit par un repas convivial et une visite guidée de l'ancien quartier Ratz, où pas mal de choses ont changé.





Monument national de la Lys

La Bataille de la Lys s'est déroulée pendant la campagne des 18 jours (24-27 mai 1940), l'ultime tentative à grande échelle de s'opposer à la présence de l'ennemi allemand sur le sol belge.

Le Monument national de la Lys a été érigé en hommage à cette bataille. Il se compose d'un groupe de statues monumentales : le Roi Léopold III à cheval, accompagné de trois soldats à sa gauche et à sa droite. La colonne de 25 m de hauteur symbolise la grandeur du sacrifice ; le mur incliné représente la résistance de l'Armée.

En mai 1947, l'Union des Fraternelles de l'Armée de Campagne - Liège installa à

Courtrai une stèle en souvenir des compagnons d'armes tombés sur les bords de la Lys. L'installation eut lieu au cours d'une cérémonie organisée avec le concours de la Fédération Nationale des Combattants - Courtrai. Ces contacts donnaient naissance à un comité

"Leie - Lys" qui s'engageait à organiser chaque année un pèlerinage de la Lys. Quelques mois après le pèlerinage de mai 1951 naissait l'ASBL "Monument national de la Lys" qui avait pour but d'ériger un Monument national en hommage à l'Armée belge de 1940, à son Commandant en Chef le Roi Léopold III, et d'y organiser chaque année

cérémonie.

u n e

Le 23 mai 1954, Sa Majesté le Roi Baudouin, en présence des princes Albert et Alexandre, posait la première pierre.

Le 26 mai 1957, l'inauguration solennelle par Sa Majesté le Roi Baudouin eut lieu en présence de tous les membres du Gouvernement et de nombreuses hautes personnalités nationales et étrangères.



Agenda 2017

Date	Cérémonies	R.V. / Contact
11 novembre 2017	Armistice 1914 - 1918. Cérémonie à la Colonne du Congrès. Cérémonie dans les différentes	Section du Brabant, Liège- Verviers, Régimentaire
	communes	Autres sections dans leurs entités.
15 novembre 2017	Fête du Roi – Te Deum et manifestations patriotiques à Bruxelles et dans les villes et communes.	Tous

Vos Témoignages



Levée 1982 1 ChA

M. Bernard Philippe évoque son service militaire et nous a envoyé quelques photos.

« Voici quelques photos d'une partie très importante de ma vie.



Elles ont été prises en 1982, lors de mon service militaire au 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais caserné à Marche-en-Famenne.

Après une courte instruction d'un mois à Peutie, nous sommes arrivés à Marche-en-Famenne. Fini la rigolade. Je me souviens du Sergent Puraye et du Capitaine Maury. Ils ne nous ont pas fait de cadeaux. Quel bonheur!!!!

Je me retrouve à la 1^{re} Compagnie, 1^{er} Peloton, 1^{re} Section et 1^{re} chambre à gauche au pied des escaliers ; avec Carbonari, Barasse, Buron et moi-même Bernard Philippe.

Je suis devenu tireur mitrailleuse MAG et sur la fin du service, RP (Police Régimentaire) avec le Chef Mohimont. J'ai énormément de souvenirs, mais avec les déménagements, j'ai perdu quelques photos.

Si quelqu'un parmi vous en avait, ce ne serait que du bonheur.

Après mon service, il y a eu 4 rappels dans la 911° Compagnie d'infanterie légère, Défense Militaire du Territoire (DMT) - province de Namur. Jumelage entre des Commandos et des Chasseurs, très bonne Compagnie.

J'ai été nommé Caporal après 16 ans, car les rappels ont eu lieu tous les 4 ans. Hahhhhh !!!!!! Si je pou-

> vais encore y être !!!!!!!!!!! J'ai revu beaucoup de copains, sous-officiers et officiers, mais j'ai encore tellement de souvenirs à évoquer.

N'hésitez pas à me contacter. »

Amicalement vôtre Résiste et Mords

Bernard Philippe 473 Rue de Troka 5300 Andenne GSM/0478 96 32 20 Mail : philber001@ skynet.be



Cotisation 2018

N'oublions pas que la cotisation passera à 12 € pour l'année 2018

	LE DES CHASSEURS ARDENNAIS	
BULLETIN D'ADHESION (A envoy	yer au secrétaire de la section de votre choix)	
Nom et prénom :		
Adresse:		
Adresse mail :	@	
membre adhérent * (non-	ue: Chasseur Ardennais), classeancien Chasseur Ardennais) page suivante)	
Je vire 12 euros au com	pte de cette section (compte page suivante)	
À	le	(signature)

La cotisation comprend la livraison trimestrielle de la revue "Le Chasseur Ardennais"

Revue de Presse

*Doit être présenté par 2 membres effectifs



MARCHE-EN-FAMENNE



Hommage des Chasseurs ardennais aux militaires US

Depuis 1999, le bataillon de Chasseurs ardennais et la section régimentaire de la Fraternelle parrainent les tombes de soldats américains tombés en Europe. Une délégation s'est déplacée au dimetière américain de Coccinelles à Jemep bés en Europe. Une délégation s'est déplacée au dimetière américain de Coccinelles à Jemep bés en Europe. Une délégation s'est déplacée au dimetière américain de Coccinelles à Jemep bés en Europe. Une délégation s'est déplacée au dimetière américain de Coccinelles à Jemep bés en Europe. Une délégation s'est déplacée au dimetière américain de Coccinelles à Jemep bêre « valide ». À l'instar une boude de 390 mètronnu qui était autrefois fleurie par les membres de la Fratemelle Patton. Depuis 2005, cette tradition est perpétuée par la section régimentaire de la Fratemelle. Après avoir déposé une gerbe de fleurs au pied du drappeau américain et écouté les hymnes nationaux les Chasseurs ont fleuri les Coccinelles à Jemep cérébraux adultes (IMC) pier « valide ». À l'instar une boude de 390 mètres de la Fratemelle Patton. Depuis 2005, cette tradition est perpétuée par la section régimentaire de la Fratemelle Patton.



les Chasseurs ardennais soutiennent les Coccinelles

Dans le cadre de son parrainage, le bataillon des Chasseurs ardennais a participé aux deux heures d'endurance en voiturette organisées par IASBI. Les Coccinelles à Jemeppe sur-Meuse (Centre de Vie pour infirmes moteurs cérèbraux adultes (IMC). Chaque « moins valide » était coaché par un équipier « valide ». À l'instar du Grand Prix de Monaco, la course se déroule sur une boude de 390 mètres qui emprunte la voie publique, fermée à la circulation pour la circonstance. Il s'agit d'une course relais où l'équipe qui totalise le plus de tours remporte la victoire. Les Chasseurs airdennais ont fourni un appui en homme et en matériel ainsi qu'un appui médical de première intervention.





SUDPRESSE

JEUDI 15 JUIN 2017

MARCHE - TRISTESSE

Diane, la mascotte des Chasseurs Ardennais n'est plus







Triste nouvelle pour les Chasseurs Ardennais installés au camp Roi Albert de Marche. Ce mardi 13 juin, ils ont perdu leur mascotte, une laie appelée Diane. Celle-ci est décédée suite à un problème cardiaque. Diane était née le 5 décembre 2007. Actuellement, elle pesait 130 kilos. Cette mascotte était régulièrement de sortie. Elle prenait notamment régulièrement part aux parades et autres défilés militaires. Il était d'ailleurs prévu qu'elle défile le 30 juin lors du défilé de clôture de la MESA (Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié) à Marche. Les Chasseurs Ardennais sont

de tous les terrains. Depuis quinze jours, ils participent à nouveau à une mission de sécurisation dans les rues de Bruxelles. O



Une nouvelle mascotte

Le parc à gibier de Saint-Hubert a offert une jeune laie aux Chasseurs Ardennais de Marche

es Chasseurs Ardennais de Marche ont retrouvé une mascotte. Pour ce faire, ils se sont rendus ce vendredi matin au parc à gibler à Saint-Hubert où les attendait une petite laie. Le jeune animal leur a été offert par la commune de Saint-Hu-bert, ville marraine du Bataillon. Un second animal suivra.

9h30. Parc à gibier de Saint-Hubert. Un petit groupe s'active le deux pas de l'enclos habité par plusieurs dizaines de sangliers accompognés, pour certaines laies,

Dun d'eux, une petite femelle, vient d'être sélectionné par le gestionnaire du parc pour être offerte aux Chasseurs Ardennais installés au camp militaire de Marche.

« Elle sera notre prochaine mas cotte, lance le premier caporalchef Wallon. Bientôt admis à la retraite, ce dernier a passé une partie de sa carrière à s'occuper des sangliers du Bataillon. « On des soigne, on les nourrit avec les testes de la troupe farmis de viaode-mais aussi des aliments secs –, on veille à ce qu'ils soient en boune santé. Le vétérmaire passe tour les quatre mois.

Depuis la mort de Diane, leur mascotte, les Chasseurs Ardennais se sentaient un peu dépourvus. Elle est morte prématurément à dir aux poursuit le poemier caporal-chef. Habituellement, un sanglier en captivité vit en moyenne une quinzaine d'années.»

Diane ne vivait pourtant pas seule dans cet enclos. «Les sangliers vivent en groupe. Il nous teste un sangler et deux laies, mais il fallalt un peu agrandir le groupe, » pour suit le caporal-chef.

Le don de la commune de Saint-



« Pour socialisei notre laie, on la promène en laisse, un peu comme un chien »

Premier caporal-chef

Hubert est donc accueilli avec joie, «D'autant plus qu'une se-coade petite laie viendra biesatót rejoindre la première, « En attendant, le petit animal offert ce vendredi par la commune de Saint-Hubert sera choyé. « Nous disposons d'un très large enclos. Et comme nou avons un numéro de troopeau por cin, nons sommes toujours susceptibles d'être contrôlés par l'AFSCA. La jeune laie sera aussi socialisée Elle a, en effet, un rôle à jouer au sein de la troupe, « Notre mascotte défile lors de nos parades. Nous de-vons l'entrainer à cela.»

Comment? « On la promène en laisse, un peu comme un chien. On effectue cette promenade chaque jour. On passe chez le chef de corps, dans les quartiers... comme cele tout le monde la voit et elle s'habi-tue aussi à la présence de chacun. fille ne sem donc pas ettravée lors des parades importantes: «

Lonque le premier caporal-chef wallon sera admis à la retraite, les sangliers ne seront pas laissés sans soin. Les caporaux-chefs Bradin et

Jordens prendront la relève. Pour connaître le nom de cette nouveile mascotte, il faudra patienter encore un petit peu.

« Il sera dévoilé le 10 octobre pro-

chain, dans le cadre de la tête de la Saint-falbert, précise le lieutenantcolonel Étienne Goudemant, chef de corps des Chasseurs. Mris Je peux déjà vous dire que nous ne dé-rogerors pas à la tradition. l'animal aura un nom issu de la mytholo-

Et la commune de Saint-Hubert sera bien évidemment la mar-«Avec grand planar;» a conchi Féchevine Anne Félix. O



Le point de départ

Un cadeau des commerçants arlonais

C'est en 1933 que, pour la pre mière fois, les Chasseurs Arden nais ont reçu une hure de san-glier en cadeau. « À l'époque le Chaseurs étaient assemés à Arlon Ils avaient peçu cette tête empaillés des commerçants de la localité, » raconte le premier caponal-chef Wallon, en charge des sangliers

héberges chez les Chasseurs Ardennais. Une fois que les militaires ont été déployés, à Vielsalm et à Bastogne notamment, des traditions se sont mises en place. Certains out trouvé des marcas sins et en ont fait leur mascotte. Et depuis que les Chasseurs ont été regroupés à Marche, ils ont toujours ou des sangüers. » L'un d'eux plus sociabilisé encore que les autres a, en outre, l'honneur de pouvoir défiler lors de chaque parade importante. « Cela aurait encore été le cas pour le défilé final de la Mesa si Diane, notre ancienno mascotte, n'était pas décèdée pre-maturément. « O

Amicale 6 ChA

Activités Socioculturelles de la Section Huy/6ChA



Courriel: amicale6ChA@proximus.be

Tél. 0475 364728

Chers amis Chasseurs Ardennais.

Vous trouverez sur notre site www.6cha.be le reportage avec photos et vidéos de nos dernières visites :

- au Centre nucléaire de Mol + Cimetière militaire allemand de Lommel ;
- à Riga, capitale de la Lettonie.

Projet de programme 2018/2019

Excursions d'un jour

• Vogelsang



camp bien connu des militaires belges a été construit en un temps record entre mars 1934 et avril 1936. Érigé au

sommet d'un piton rocheux dominant le lac de l'Urft, Vogelsang était une école de l'enseignement idéologique (Ordensburg) où étaient formés les fonctionnaires à tous les échelons du parti nazi. Un ancien officier belge commentera la visite. Repas sur place.

• Waterloo



Comme plus de 6.000 visiteurs chaque année, les "Guides officiels du Champ de Bataille de

Waterloo, nous accompagneront pour expliquer d'une manière agréable, l'histoire et ses à-côtés sur ce site exceptionnel : la Butte, le Panorama, les Musées associés et un repas au Bivouac de l'Empereur situé au pied de la très mythique Butte du Lion.

Excursions de 2/3 jours



IBAN: BE84 2400 6088 2759

Site Web: www.6cha.be

Berchtesgaden. Le Kehlsteinhaus, plus connu sous le nom de "Nid d'aigle" du fait de sa position sur un piton rocheux, est un bâtiment

ressemblant à un chalet situé dans les Alpes bavaroises; il fut construit en 1937 afin de servir de centre de conférence pour le Parti National socialiste. Il est situé à quelques kilomètres du Berghof, une des principales résidences d'Adolphe Hitler, avec laquelle on a souvent tendance à le confondre. Voyage, logement et repas à prix très démocratique.

Excursions de 3/4 jours



Saint-Pétersbourg, deuxième ville de Russie, est aussi le cœur culturel du pays. Nous visiterons les merveilles architecturales:

Palais d'hiver, cathédrale Kazan et aussi le splendide musée de l'Ermitage, dont les collections sont mondialement connues. Située au bord du delta de la Neva, Saint-Pétersbourg est tellement riche en art, activités nocturnes, gastronomie et culture... nous examinerons avec grande attention toutes les formules pour vous offrir un voyage exceptionnel à un prix particulièrement étudié.

Votre avis, vos préférences, vos suggestions, vos recommandations nous intéressent. Faites-les nous savoir!

Tous les détails de la prochaine activité ouverte, rappelons-le, à tous les membres de notre Fraternelle des Chasseurs Ardennais, paraîtront dans la revue de janvier 2018.



ADRESSES UTILES

PORTE-DRAPEAU NATIONAL

Edmond ANTOINE Rue des Acacias, 10 6900 Marche-en-Famenne Tel: 084 31 32 82

Mail: fratcha.drapeau@gmail.com

LE BATAILLON

Officier S1, Camp Roi Albert 6900 Marche-en-Famenne Tél. 02 442 25 45

LE MUSÉE DE MARCHE

Bn Md ChA Camp Roi Albert 6900 Marche-en-Famenne Tél/Rep : 02 442 25 28

E- Mail: fratcha.musee@gmail.com

- Lt Col Hre B. GOFFINET

Tél: 084 31 35 82 - Adjt Chef J. GAAND Privé: 02 428 47 77 GSM 0475 92 77 11

- 1er Cpl Chef J-M WALLON Bureau 02 442 25 81 GSM: 0472 37 00 87

IBAN: BE65 7320 4272 3396

La salle CHA au Fort de Huy

Voir section de Huy

LA MESA

Cellule MESA - Brigade Légère Camp Roi Albert 6900 Marche-en-Famenne Tél: 02 442 24 82

E-Mail: srt.Mesa@scarlet.be

COCON

Comité pour l'Organisation des Congrès Nationaux

Président : Didier AMEEUW Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin

Tel: 083 21 85 60 GSM 0478 34 86 41

Mail: fratcha.cocon@gmail.com

LES DIRIGEANTS DES SECTIONS RÉGIONALES

IBAN: BE38 0015 6206 6172

Président: Félicien WISELER - Tél. 063 22 25 21 Rue de Meix-le-Tige 25, 6700 Udange E-Mail : fratcha.arlon.president@gmail.com

ARLON - ATTERT

Trésorier & Secrétaire : Jacques DECHAMBRE - Tél. 063 22 46 37 Rue de Diekirch 217, 6700 Arlon E-Mail : fratcha.arlon.tresorier@gmail.com

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY IBAN: BE58 2670 0273 1779

Président: Jean-Paul NOËL - Tél. 063 38 79 95 - GSM 0496 53 84 45 Rue du Joli Bois 2, 6791 Athus E-Mail : fratcha.athus.president@gmail.com

Secrétaire: Patrick HOTTON - Tél. 063 38 99 78 - GSM 0496 81 56 16

Rue de la Linalux 5, 6790 Aubange E-Mail : fratcha.athus.secretaire@gmail.com

Trésorier : Pierre VANDENINDEN - Tél. 063 38 94 92 - GSM 0475 28 54 65 - Fax 063 38 10 04 Rue des Glaïeuls 14, 6791 Athus E-Mail : fratcha.athus.tresorier@gmail.com

BASTOGNE - CENTRE ARDENNES IBAN: BE80 0000 2409 2877

Président : Cdt (R) Pierre PIRARD - Tél. 061 68 84 68 − GSM 0495 58 20 60 Rue d'Amberloup 56, 6680 Sainte-Ode E-Mail : fratcha.bastogne.president@gmail.com

Secrétaire: Michel BOUVY - Tél. 061 21 42 02 Rue American Légion 38, 6600 Bastogne E-Mail: fratcha.bastogne.secretaire@gmail.com Trésorier: Freddy JACOBY - Tél. 084 45 53 82 Rue Vieille Eglise 5/A, 6970 Tenneville E-Mail: fratcha.bastogne.tresorier@gmail.com

IBAN: BE31 0017 1080 4255 **BERTRIX - PALISEUL**

Président : Jules THILLEN – Tél. 061 41 11 14 Rue du Saupont 121, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.president@gmail.com

Secrétaire ff : Annie WALEWINS - Tél. 061 41 13 99 Rue des Combattants 2, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.secretaire@gmail.com

Trésorier : Jean PIERRET - Tél. 061 41 41 08 - GSM 0473 54 96 33 Rue des Fauvettes 2, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.tresorier@gmail.com

BOUILLON IBAN : BE28 0000 5121 8020

Président: Cdt (R) Jacques POUGIN - GSM 0474 68 67 73 Rue de la Bichetour14, 6832 Curfoz E-Mail : fratcha.bouillon.president@gmail.com Secrétaire : Fabrice LEJEUNE - Tél. 0479 98 10 53 Rue du lion d'or 3, B-6830 Bouillon E-Mail : fratcha.bouillon.secretaire@gmail.com

Trésorier: Guy GIBOUX - Tél. 061 46 71 41 Rue de la gare, 24 - 6831 Noirefontaine

IBAN: BE73 0018 0858 0760 **BRABANT**

Président : Col BEM e.r. Jacques DELPIRE – Tél. 02 673 38 80 Avenue Saint Antoine 10, 1950 Kraainem E-Mail : fratcha.brabant.president@gmail.com

Secrétaire: Adjt-Maj Hre Alain DEFRAENE - Tél. 0475 81 44 24 Bergstraat 30, 3078 Meerbeek E-Mail: fratcha.brabant.secretaire@gmail.com

Trésorier: William ORLOW-ANDERSEN - GSM 0477 70 44 78

Rue du Tilleul 88, 1640 Rhode-St-Genese E-mail: fratcha.brabant.tresorier@gmail.com

CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE IBAN : BE20 7320 4217 6156

Président & Secrétaire : Maurice TREMBLOY - Tél. 084 22 33 35 Rue St Gobert 9, 6900 Hargimont (Marche)
Mail: fratcha.ciney.president@gmail.com

Trésorier : Monsieur Eddy GREGOIRE - Tél. 061 61 38 47 Rue de Fontinelle 13, 6833 Ucimont

OURTHE & AISNE

IBAN: BE76 7320 2269 2795

Président : Laurent HALLEUX - Tél. 086 47 78 64 Rue Général Borlon 32, 6997 Erezée E-Mail : fratcha.erezee.president@gmail.com

Secrétaire : Laurent CROWIN - Tél. 086 47 74 39 Rue de Dochamps 3, 6997 Amonines (Erezee E-Mail : <u>fratcha.erezee.secretaire@gmail.com</u>

Trésorier: Yves BODSON - Tél. 086 45 54 99 Rue du Trésor 5, 6960 Manhay-Freyneux E-Mail: fratcha.erezee.tresorier@gmail.com

FLORENVILLE IBAN : BE87 3630 3657 4494

Président : LtCol (Hre) Claude ROULANT - Tél. 061 32 07 80 Bellevue 24, 6810 Chiny E-Mail : fratcha.florenville.president@gmail.com

Secrétaire & Trésorier : Roland BOUILLON – Tél. 061 31 55 06 Rue Nicolai 16, 6820 Florenville E-Mail : fratcha.florenville.secretaire@gmail.com

IBAN: BE82 6528 3296 6768

Président : Jacques VANCAUTEREN – Tél. 071 35 34 31 Rue Préat 48, 6043 Ransart E-Mail : fratcha.hainaut.president@gmail.com

Secrétaire : Freddy DEMECHELEER - Tél. 071/35.12.56 – GSM 0477/33.94.32 Rue de l'Escasse 37, 6041 Gosselies E-Mail : fratcha.hainaut.secretaire@gmail.com

Trésorière : Claudette PÂQUES - Tél. 071 37 79 36 - GSM 0494 36 28 42 Rue Bonnevie 81, 6043 Ransart E-Mail : fratcha.hainaut.tresorier@gmail.com





HUY - 6CHA IBAN BE48 0682 4924 1527

Président : Louis MÉLON - Tél. 085 23 27 13 Rue du Beau Site 6, 4500 Huy E-Mail : fratcha.huy.president@gmail.com

Secrétaire: Roger VANCAUTEREN – Tél. 085 23 04 51 Rue des Jardins 5, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail: fratcha.huy.secretaire@gmail.com

Trésorier : Victor DAVID - Tél. 085 73 00 62 Rue Sous-Les-Roches 4b1, 4520 Wanze E-Mail : fratcha.huy.tresorier@gmail.com

LIEGE - VERVIERS IBAN: BE72 0016 4143 5616

Président : Albert KOUFF – Tél. 04 254 13 97 - GSM 0499 40 73 72 Rue Naniot 182, 4000 Liège E-Mail : fratcha.liege.president@gmail.com

Secrétaire : Johanna VLIETINCK – Tél. 04 365 96 74 - GSM: 0497 55 96 74 Avenue des Marronniers, 17 à 4610 - Beyne Heusay E-Mail : fratcha.liege.secretaire@gmail.com

Trésorier : Louis MARTIN – Tél. 04 374 15 45 – GSM : 0471 18 93 67 Rue des Francs arquebusiers, 23 à 4600 Visé E-Mail : fratcha.liege.tresorier@gmail.com

IBAN: BE50 0688 9656 0418

Président : Cdt Hre Michel GILBERT - Tél. 081 22 51 16 Rue Fort Saint Antoine 14, 5000 Namur E-Mail: fratcha.namur.president@gmail.com

Secrétaire: Bernard NEUFORT - GSM 0495 78 98 17 Rue Bois Esneux 102, 5021 Boninne E-Mail : fratcha.namur.secretaire@gmail.com

Trésorier : Philippe VAN DER VAEREN - GSM 0475 27 91 92 Boulevard de la Meuse 84, 5100 Jambes E-Mail : fratcha.namur.tresorier@gmail.com

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT-CHEVIGNY - LÉGLISE IBAN : BE13 0015 4830 8239

Président: Jean-Louis PICARD - Tél. 063 42 42 65 Chemin des Wassai 9, 6860 Léglise E-Mail : fratcha.neufchateau.president@gmail.com Trésorier & Secrétaire : Ernest PELTIER Rue Freux Menil 64, 6800 Libramont
E-Mail : fratcha.neufchateau.secretaire@gmail.com

SAINT-HUBERT IBAN: BE28 0000 8001 7320

Président & Trésorier : Serge TOUSSAINT – Tél. 061 61 38 87 Clos des Sorbiers 62, 6870 Saint-Hubert E-Mail : fratcha.sainthubert.president@gmail.com

Secrétaire: Marie-Anne LIEGEOIS – Tél. 061 61 38 27 Clos des Sorbiers 42, 6870 Saint-Hubert

VIELSALM ET 3CHA IBAN: BE13 7320 1250 2139

Président : Lucien PAQUAY – Tél. 080 21 68 32 Neuville haut 32, 6690 Vielsalm E-Mail: fratcha.vielsalm.president@gmail.com

Secrétaire ff : Philippe LAMY - Tél. 080 40 02 02 Rue Général Jacques 37, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.secretaire@gmail.com

Trésorier: Joseph REUTER - GSM: 0479 31 38 24 Medell-Herwert 9, 4770 Amel E-mail: fratcha.vielsalm.tresorier@gmail.com

Représentant pour les Germanophones : Jürgen MARGRAFF - GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 1/12, 4960 Malmedy E-Mail : fratcha.germanophone@gmail.com

IBAN: BE04 0016 7638 6231

Président : François RICHARD - Tél. 063 57 16 38 Petite Rue 174, 6769 Gérouville E-Mail : fratcha.virton.president@gmail.com Secrétaire: Michel DEMOULIN - GSM 0497 18 13 63

52 rue du Panorama, 6760 Virton E-Mail : fratcha.virton.secretaire@gmail.com

Trésorier : Adolphe PIERRET - Tél. 063 57 16 14 Rue Wauters 12, 6762 Saint-Mard E-Mail : fratcha.virton.tresorier@gmail.com

SECTION RÉGIMENTAIRE IBAN: BE61 0680 6275 8017

Président: LtCol Hre Bemard GOFFINET − Tél. 084 31 35 82 - GSM 0477 95 38 21 Rue St Etienne WAHA 10, 6900 Marche-En-Famenne E-Mail: fratcha.regt.president@gmail.com

Secrétaire: Adt Chef André DEHAEN - Tél. 084 21 35 27 ou Bu : 02 442 24 75

Rue des Alliés 28, 6953 Forrières E-Mail : fratcha.regt.secretaire@gmail.com Trésorier: Cdt e.r. A. BEUDELS - Tel: 084 46 67 76 Rue Inzefin 34, 6990 Hampteau E-Mail: fratcha.regt.tresorier@gmail.com

CLUB DE MARCHE CHASSEURS ARDENNAIS

Président : Didier AMEEUW - GSM 0478 34 86 41 - Tél. 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail: fratcha.clubmarche.president@gmail.com

Secrétaire: Marc GODFROID - Tel: 0475 21 06 33 Rue de Vélodrome 14/31, 5580 Jemelle E-Mail: fratcha.clubmarche.secretaire@gmail.com Trésorière : Marlène DECOSTER - GSM 0478 55 17 31 Chemin de Bondezaie 30, 6990 Hotton E-Mail : fratcha.clubmarche.tresorier@gmail.com

<u>Envoyer :</u>

CD-ROM, PHOTOS ET DOCUMENTS À

Jean-Paul Asselman Allée des Mésanges, 6/12 5101 ERPENT E-MAIL: fratcha.revue@gmail.com

IBAN: BE82 2400 2802 9768

